

MON AGGLO, MON MAG ! • N°35



GESTION DES DÉCHETS : LA SOLUTION

Au sommaire

Initiative Var récompense onze créateurs d'entreprise • Renforcer l'accueil spécifique des jeunes enfants • Une politique en faveur de l'habitat sur le territoire • Présentation de l'Agence Estérel Côte d'Azur • La CAVEM soutient le développement des villes • Dossier : un ouvrage d'exception pour améliorer le cadre de vie • La CAVEM reçoit le label d'or Territoire Innovant • Le site 3 des Lauriers ouvert • La démarche Grand Site de France pour le Massif de l'Estérel • Soutenir ma commune.



VAR ESTÉREL MÉDITERRANÉE

MON AGGLO, MON MAG! • N°35

Le magazine d'information bimestriel de la Communauté d'Agglomération Var Estérel Méditerranée (CAVEM)

624 Chemin Aurélien - CS 50133
83707 Saint-Raphaël CEDEX
Tél. 04 94 19 31 00 - cavem.fr

Contact : communication@cavem.fr
Tél. 04 94 19 81 41

Directeur de la publication :
Roland BERTORA

Directrice de la communication externe :
Anne-Claire LEFÈVRE

Rédaction, suivi de fabrication :
Alexandre DEMESY,
Arlène DUCOURNAU

Suivi de distribution :
Carole ROTTAT-LAUGIER

Crédits photos :
Christine DELVILLE,
Floriane COMBARRÉ,
Philippe GAMBINI-la caméra volante,
Paul-Christian OLLIER,
Estérel Côte d'Azur,
Maison de l'Emploi, Esterel Cars,
CitéMétairie, Service communication de la ville de Puget sur Argens,
SMIDDEV, SIPME, Services CAVEM.

Conception graphique : STRATIS

Impression : RICCOBONO

Distribution : ADREXO

Tirage : 72 000 exemplaires

ISSN : 2427-4305

Janvier 2019

Aller plus loin :
cavem.fr



- ☐ P.4 **ÉCONOMIE**
 - ☐ INITIATIVE VAR RÉCOMPENSE 11 CRÉATEURS D'ENTREPRISE
 - ☐ 180 ENTREPRISES INVITÉES À ÉCHANGER
 - ☐ LE TRIBUNAL DE COMMERCE RENFORCE LA CARTE DE LA PRÉVENTION
 - ☐ LES 15-25 ANS FACE À LEUR AVENIR
- ☐ P.6 **SANTÉ**
RENFORCER L'ACCUEIL SPÉCIFIQUE DES ENFANTS
- ☐ P.7 **TRANSPORT**
AGGLOBUS : SUCCÈS POUR LA LIGNE 4
- ☐ P.8 **HABITAT**
 - ☐ UNE POLITIQUE EN FAVEUR DE L'HABITAT SUR LE TERRITOIRE
 - ☐ BIEN VIEILLIR CHEZ SOI
- ☐ P.10 **PROMOTION TOURISTIQUE**
BRUNO CHERBLANC PRÉSENTE L'AGENCE ESTÉREL CÔTE D'AZUR ET LES PROJETS POUR 2019
- ☐ P.12 **AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE**
LA CAVEM SOUTIEN LE DÉVELOPPEMENT DES VILLES
- ☐ P.14 **SANTÉ**
MAISON MÉDICALE DE GARDE : DES CONSULTATIONS MÉDICALES LES SOIRS, WEEK-ENDS ET JOURS FÉRIÉS

DOSSIER ☐ P.15 **UN OUVRAGE D'EXCEPTION POUR AMÉLIORER LE CADRE DE VIE**

- ☐ P.20 **CITOYENNETÉ**
CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT : UNE RÉFLEXION CITOYENNE QUI PREND FORME
- ☐ P.21 **AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE**
LA CAVEM REÇOIT LE LABEL D'OR TERRITOIRE INNOVANT
- ☐ P.22 **DÉVELOPPEMENT DURABLE**
LE SITE 3 DES LAURIERS OUVERT
- ☐ P.24 **ENVIRONNEMENT**
NELLO BROGLIO PRÉSENTE LA DÉMARCHE GRAND SITE DE FRANCE POUR LE MASSIF DE L'ESTÉREL
- ☐ P.26 **CITOYENNETÉ**
SOUTENIR MA COMMUNE
- ☐ P.27 **TOURISME**
À L'HEURE DU BILAN ESTIVAL
- ☐ P.28 **COMMUNICATION**
LE RAPPORT D'ACTIVITÉ 2017 DE LA CAVEM EST DISPONIBLE
- ☐ P.29 **LA CAVEM EN BANDE DESSINÉE**
SUPER CAVEM FAIT DÉCOUVRIR LES INFRASTRUCTURES DU TERRITOIRE

Chère Madame, Cher Monsieur,

Janvier porte en lui l'obligatoire dichotomie entre le bilan et la prévision. Ce mois charnière entre le passé et le futur proche impose une nécessaire réflexion sur la politique à mener au sein de ce qui est devenu l'outil principal de coopération des cinq communes de notre territoire.

Cette gestion doit se fonder sur le doute, la recherche de solutions, l'échange d'idées, la consultation, le consensus. C'est en tout cas la méthode de travail proposée au sein de la CAVEM.

L'année écoulée porte les preuves d'une activité intense. Certaines réalisations contribuent à constituer pour notre territoire des infrastructures fortes et des moteurs porteurs d'un développement durable authentique : les votes successifs et unanimes du SCoT, du Programme Local de l'Habitat, du Plan Climat-Air-Energie Territorial ; la création de la GEMAPI finançant la protection des milieux aquatiques ; la résorption du point de thrombose de l'échangeur A8 ; le centre technique provisoire d'enfouissement des déchets de Bagnols-en-Forêt ; le succès de Planète CAVEM ; le label grand site de France pour l'Estérel ; la finalisation du réseau de transports collectifs Agglobus ; le volet biogaz de la station d'épuration du Reyran ; le réservoir d'eau potable urgent de Saint-Aygulf ; l'extension du Centre Médico Psychopédagogique ; le cap des 10 000 scolaires spectateurs du Forum pulvérisé... ce n'est pas rien pour une administration qui reste une équipe qui compense son faible effectif par une énergie de tous les instants et une mobilisation remarquable dans le respect clair des grands équilibres budgétaires.

L'année qui s'ouvre porte déjà des projets certains et financés sans avoir recours à l'augmentation de la fiscalité locale : la relance de l'équipement numérique Très Haut Débit ; le soutien à la création d'entreprises au sein d'un incubateur ; la création de circuits courts dans l'agriculture locale ; l'écriture d'un schéma d'organisation commerciale réaliste ; la remise à niveau logique de certains grands équipements sportifs ; le redéploiement de l'aide aux logements sociaux ; l'apparition programmée de nouvelles formes de mobilité ; la réutilisation massive de l'eau usée ; les filières de formations modernes ; l'introduction de l'économie circulaire dans les parcs d'activités ; l'amélioration significative des performances de tri sélectif des déchets par la création de nouvelles déchetteries et la collecte des biodéchets. Ces développements vont voir le jour.

Mais ce mois charnière est aussi celui où le « jaune » s'est imposé dans l'air de notre temps. Il n'appartient pas à un Etablissement Public qui doit rester technique d'apporter un jugement. Mais il n'empêche qu'une belle leçon d'humilité s'est imposée sur ce territoire plutôt connu pour ses 39 000 résidences secondaires, le nombre des ISF et le tourisme triomphant.

La manifestation très forte d'un mal être citoyen, amplifiée par un modèle de consommation qui creuse les écarts, rappelle à la réalité locale : le chômage ici dépasse 10 % de la population de référence alors qu'il s'établit à 8,7 % dans le pays. C'est considérable. Les petites retraites sont légion au sein de nos 34 000 habitants qui ont plus de 62 ans. Notre bassin d'emploi reste celui où « l'évaporation » des jeunes sans formation (cet incroyable terme statistique) est le plus important de la Région Sud. Le nombre de temps partiels et de CDD révocables que génèrent nos grands secteurs économiques traditionnels tels que la restauration, le commerce, la sécurité, le nettoyage, le service à la personne, produisent aussi des fragilités de situation. L'enjeu fondamental d'aujourd'hui consiste à réussir le passage à une économie moderne du territoire plus redistributrice et sécurisante. Une nouvelle économie du service, de la connaissance, du loisir sportif et culturel, de la connexion, d'entreprises pépites de productions locales, et d'entrepreneurs individuels motivés et soutenus.

Alors ce doute, cette recherche opiniâtre de solutions pragmatiques pour l'emploi, la formation et un développement économique novateur, doivent plus que jamais habiter nos nuits et nos jours en cette année 2019.

Bien à vous.



Roland BERTORA

Président de la Communauté
d'Agglomération Var Estérel
Méditerranée



ENTREPRISES

INITIATIVE VAR RÉCOMPENSE 11 CRÉATEURS D'ENTREPRISE

Initiative Var, en partenariat avec la CAVEM, aide les créateurs-repreneurs d'entreprises du territoire à créer et pérenniser leur activité. Cette association assure un accompagnement et accorde des prêts d'honneur sans garantie ni intérêt. Elle a permis en 2018 de soutenir 36 projets sur le territoire dont 27 créations et 9 reprises d'entreprises pour aider à l'insertion dans le tissu économique local. La cérémonie du 30 novembre 2018, inaugurée par Roland BERTORA, Président de la CAVEM, Catherine ROUBEUF, Conseillère régionale et Vice-Présidente de la CAVEM et Thomas RIBOUD, Président d'Initiative Var a été l'occasion de remettre un chèque honorifique symbolisant le prêt accordé par Initiative Var à 11 chefs d'entreprise du territoire parmi les 36 projets financés.

42 000 €

de subvention
de la CAVEM

36

projets sur le territoire
de janvier à septembre
2018

27 créations

9 reprises

Les Adrets de l'Estérel

- ▶ Manon SERAIN
et Thomas VIALETTE
« LES DELICES DE MANON
ET THOMAS »
Boulangerie - Pâtisserie

Fréjus

- ▶ Jérémie LORRAIN
et Maxime PIGUET
« GIGAFIT » Salle de sport
franchisée
- ▶ Rémi COLLAT
« LA TOUPIE BLEUE »
Agence de voyage
à thématique sportive
- ▶ Virginie BOUVET
« V'BEAUTY » Institut de beauté

Puget sur Argens

- ▶ Claire BAXAS
« LES BEAUTÉS BIO »
Cosmétiques bio
- ▶ Eric LERAY
« DIGITAL REPRODUCTION »
Imprimerie

Roquebrune-sur-Argens

- ▶ José MARQUES GONCALVES
« AQUILA RH »
Agence d'intérim
- ▶ Yann CLOCHARD
« MOUV'NATURE »
Activité de loisirs

Saint-Raphaël

- ▶ Stéphanie BACHELET
« LES BRUNELLES »
Concept Store : prêt-à-porter
pour femmes, accessoires et
objets de décoration
- ▶ Isabelle MILLO
« LOLLIPOPS »
Maroquinerie
- ▶ Patrick GAZIELLO
« CLASSIC ALL BLACKS »
Prêt-à-porter



Aude LE TIEC : 04 94 91 02 02
A.LETIEC@var-initiative.fr

EMPLOI

180 ENTREPRISES INVITÉES À ÉCHANGER, À PARTAGER



La Maison de l'emploi a organisé la seconde édition de la soirée des réseaux de l'entreprise qui s'est déroulée le 15 novembre 2018 au Mas des Escaravatières à Puget sur Argens.

Cette soirée des réseaux a permis de faciliter les rencontres professionnelles entre les entreprises du territoire. Les réseaux sont un vecteur formidable de développement pour l'entreprise. Depuis une année, la cartographie des réseaux présents sur l'Est Var s'est enrichie. Un film créé pour l'occasion a permis à des entrepreneurs de présenter l'association, le club, le réseau, les valeurs, les actions et les raisons motivantes pour adhérer à leur réseau.



Adresse du film :
<https://tinyurl.com/ya3a4wez>

LES RENDEZ-VOUS ÉCO PRO

LE TRIBUNAL DE COMMERCE RENFORCE LA CARTE DE LA PRÉVENTION



La CAVEM sensibilise les entreprises du territoire à la Cellule Prévention du Tribunal de Commerce.

Dans le cadre de sa compétence développement économique, la CAVEM soutient les entreprises du territoire. Depuis janvier 2017, elle organise des rendez-vous Éco Pro destinés aux professionnels afin de les sensibiliser à de nombreux thèmes. Le 12 novembre 2018, Stéphane DIGANI, Président du Tribunal de Commerce de Fréjus et trois juges sont intervenus auprès d'une trentaine d'entrepreneurs venus s'informer. La Cellule Prévention composée de trois juges consulaires qui reçoivent à tour de rôle les jeudis matin de 9h à 12h s'adresse à tout dirigeant de société commerciale, de groupement d'intérêt économique, d'entreprise individuelle, commerciale ou artisanale, connaissant des difficultés de nature à compromettre la continuité de l'exploitation. La cellule prévention du Tribunal de Commerce de Fréjus intervient notamment pour :

- ▶ alerter le dirigeant sur les signes révélateurs des premières difficultés ;
- ▶ faire prendre conscience au dirigeant qu'il n'est pas isolé pour affronter les difficultés ;
- ▶ examiner avec le dirigeant les solutions de redressement.

Les rendez-vous Éco Pro organisés par la CAVEM, depuis leur création, ont intéressé près de 300 professionnels.



Prochains rendez-vous Éco Pro :

- 29 janvier 2019 : les microcrédits
- 25 mars 2019 : le foncier et l'immobilier d'entreprises
- 30 septembre 2019 : les relations avec les banques
- 18 novembre 2019 : les solutions de logement pour les employés



Tribunal de Commerce de Fréjus
Palais de Justice
272 Rue Jean Jaurès
83 600 FRÉJUS
04 94 53 61 68

ORIENTATION

LES 15-25 ANS FACE À LEUR AVENIR

La Chambre de Commerce et d'Industrie du Var, avec le soutien de la CAVEM, organise la Nuit de l'Orientation le jeudi 31 janvier 2019 au Palais des Congrès de Saint-Raphaël de 18h à 21h.

Événement incontournable, la Nuit de l'Orientation permet aux étudiants âgés de 15 à 25 ans de réfléchir sur leur avenir, sur leur profil et sur leur motivation en rencontrant des professionnels du conseil en orientation et de l'entreprise. L'objectif est d'aider les jeunes à choisir des voies professionnelles présentant de réels débouchés et d'appréhender le contenu et les contraintes des métiers. Cette manifestation offre des échanges directs avec des professionnels qui partagent leur métier, ainsi qu'une multitude d'outils pour des jeunes qui ont la possibilité de passer des entretiens ou encore des tests durant cette soirée.

AGRANDISSEMENT DES « MAGNOLIAS »

RENFORCER L'ACCUEIL SPÉCIFIQUE DES ENFANTS



La CAVEM finance l'extension des locaux du Centre Médico Psycho Pédagogique.

☑ Un lieu unique sur le territoire

Le Centre Médico Psycho Pédagogique (CMPP) « Les Magnolias » est un centre de cure ambulatoire qui assure une mission de service public. Cette structure est un centre de consultation et de traitement, un lieu d'écoute, de soutien et de soins pour les jeunes et leur famille, de la petite enfance au seuil de l'âge adulte. Il s'adresse aux enfants ayant des difficultés psychologiques, comportementales ou instrumentales qui suscitent des troubles de l'adaptation familiale, scolaire ou sociale. Cette année, 600 enfants ou adolescents ont été reçus au moins une fois et près de 400 sont régulièrement pris en charge. La création du CMPP remonte à 1975. Par une convention de partenariat signée en 2009, la communauté d'agglomération met gratuitement à disposition de l'association les locaux actuels.

☑ 80 m² de surface aménagée supplémentaire pour faire face à la demande

Les travaux ont débuté cet été pour s'achever en fin d'année 2018. L'extension de 80 m², composée de six modules tous équipés et emboîtés les uns aux autres, offre deux bureaux supplémentaires, dont une salle de psychomotricité et un double espace d'atelier pour permettre une meilleure prise en charge des patients et le déploiement de l'offre de soin notamment en psychomotricité et orthophonie. Le coût des travaux s'élève à 273 000€ HT entièrement financés par la CAVEM.

Une subvention de 15 000 € a également été attribuée à l'association par la CAVEM pour l'acquisition d'un minibus de huit places qui permettra d'organiser des accompagnements à visée éducative.

☑ La famille au cœur du parcours de soins

L'équipe pluridisciplinaire comprend 22 professionnels qui interviennent dans le suivi éducatif ou la prise en charge thérapeutique. Ce sont les parents qui décident librement d'une démarche au CMPP avec des relais d'information en provenance du milieu médical, scolaire ou social. Les parents sont associés au projet de soin et peuvent également bénéficier d'un accompagnement spécifique. Après une étape de diagnostic, le jeune patient est suivi une ou plusieurs fois par semaine. La prise en charge prend en compte les troubles du comportement, alimentaires, affectifs, du sommeil, mais aussi les difficultés relationnelles ou encore l'échec scolaire.

Le CMPP propose des rendez-vous individuels ou de groupe, et les consultations sont prises en charge à 100 % par l'Assurance Maladie.



CMPP « Les Magnolias »
86, avenue de Verdun
83 700 Saint-Raphaël
04 94 51 34 27 -
cmpp83bis@orange.fr

AGGLOBUS

SUCCÈS POUR LA LIGNE 4

L'axe principal du réseau Agglobus relie quatre des cinq communes de la CAVEM en partant des Garillans à Roquebrune-sur-Argens jusqu'à la Gare routière de Saint-Raphaël.

Des véhicules neufs et high-tech

En service depuis septembre 2017, le réseau Agglobus est, avec ses véhicules neufs et ses équipements performants, à la pointe de la technologie et aux dernières normes environnementales : système de géolocalisation, vidéosurveillance, adaptabilité aux personnes à mobilité réduite, billetterie sans contact, information visuelle et sonore ou encore langue des signes pour indiquer les arrêts.

La colonne vertébrale du réseau

La ligne 4 relie quatre communes de la CAVEM et s'articule autour des lignes importantes du réseau et du transport à la demande. Elle dessert de nombreux commerces, services publics et lieux d'intermodalité. Elle part des Garillans à Roquebrune-sur-Argens, et transite par les centres commerciaux à Puget sur Argens, la zone commerciale de La Palud à Fréjus, le parking relais des Arènes, ainsi que les deux principaux pôles d'échanges que sont les gares SNCF et routières de Fréjus et de Saint-Raphaël (voir le schéma).

Cette ligne fonctionne du lundi au dimanche toute l'année avec une

amplitude horaire importante et une cadence très élevée avec des départs réguliers.

Une fréquentation presque triplée

La fréquentation de cette ligne atteint 230 000 voyages annuels soit une progression de 146 % depuis son lancement en septembre 2017 avec 57 000 voyages (25 %) réalisés par des jeunes de moins de 24 ans, 24 000 voyages effectués par des actifs ainsi que 13 000 voyages par des seniors de + 75 ans.

Les tarifs :

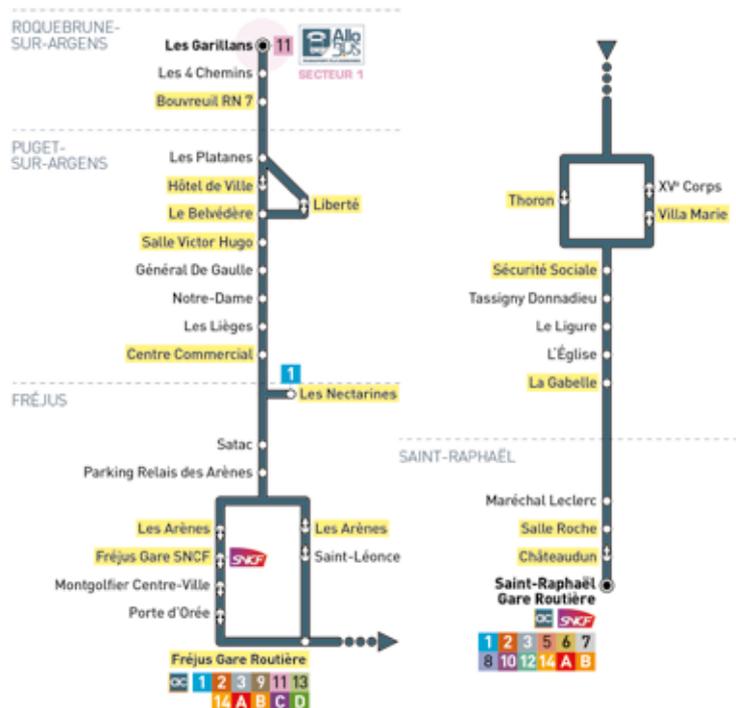
- ▶ Ticket unitaire : 1,50 €
- ▶ 10 voyages : 10 €
- ▶ Agglo'Pass Or : 15 € réservé aux personnes âgées de + 74 ans pour des voyages illimités pendant 1 année civile
- ▶ Agglo'Pass 31 : 28 € pour des voyages illimités pendant 31 jours consécutifs
- ▶ Agglo'Pass Annuel : 250 € pour des voyages illimités pendant 1 an



www.agglobus-cavem.fr



Les Garillans ↔ Puget Centre ↔ Fréjus Gare Routière ↔ Saint-Raphaël Gare Routière



LÉGENDES

- Terminus de ligne
- Arrêt desservi dans les 2 sens
- ◁ Arrêt desservi dans un seul sens
- OC Agence commerciale AggloBus-Cavem



Nouveaux tarifs du parking du Centre Hospitalier Intercommunal

Depuis le 1^{er} juillet 2018, les tarifs du stationnement sont en baisse. Ce parking est accessible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7; il est sécurisé par vidéosurveillance et propose gratuitement une borne de recharge pour véhicule électrique. Le tarif horaire est de 1,60 €. Un forfait de 5 € est proposé pour une durée de 24 heures. Il existe trois catégories pour les abonnements :

- ▶ Riverains : mensuel 45 €, trimestriel 120 € et annuel 420 €
- ▶ Hospitaliers et affiliés : mensuel 30 €, trimestriel 80 € et annuel 300 €
- ▶ Autres : mensuel 60 €, trimestriel 160 € et annuel 650 €



La première réunion partenariale du Programme Local de L'Habitat 2018-2023, présidée par Roland BERTORA, Président de la CAVEM, assisté par Christine MARENCO, Vice-Présidente de la CAVEM, a mobilisé de nombreux acteurs : élus, associations, bailleurs sociaux, services de l'État, Conseil Régional et Conseil Départemental. Monsieur Éric DE WISPELAERE, sous-préfet de l'arrondissement de Draguignan, nouvellement arrivé, était aussi présent. Ce fut l'occasion de dresser un bilan des actions conduites en 2017 et de rappeler les ambitions du Programme en cours.

PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT 2018/2023

UNE POLITIQUE EN FAVEUR DE L'HABITAT SUR LE TERRITOIRE

Le 3^e Programme Local de l'Habitat (PLH), adopté en conseil communautaire le 25 juin 2018, est le premier PLH construit de manière partenariale et concertée sur l'ensemble des cinq communes de la CAVEM.

Le nouveau programme ambitieux et réaliste

Le Programme Local de l'Habitat 2018/2023 a pour objectif la production de 1 120 logements neufs par an dont 48 % de logements sociaux. Il s'articule autour de 4 grandes orientations :

- ▶ mettre en œuvre une stratégie innovante au service d'un habitat durable en promouvant un habitat plus attractif, plus économe en optimisant les ressources foncières ;
- ▶ produire une offre de logements de qualité et mieux adaptée aux besoins en adaptant l'offre aux publics spécifiques : famille précaire, jeunes ménages, actifs, personnes âgées, etc. ;
- ▶ améliorer et mobiliser le parc de logements existants pour répondre aux besoins et valoriser les quartiers en prévenant la dégradation du parc de logements privés, luttant contre l'habitat indigne et développant l'offre locative sociale ;
- ▶ renforcer le rôle de la CAVEM en matière d'aménagement du territoire et dans la réussite de la politique de l'habitat en favorisant la mixité sociale et la mobilité résidentielle.

2017, une année marquée par le dynamisme de la production neuve

Une reprise dynamique de la production de logements a été amorcée :

- ▶ 1 909 logements autorisés soit 609 logements supplémentaires par rapport à 2016 ;
- ▶ 1 220 logements ont été mis en chantier au cours de l'année 2017 dont 323 logements locatifs sociaux.

Les livraisons sont en hausse avec 271 logements locatifs sociaux livrés sur 12 opérations.

La mise en compatibilité des plans locaux d'urbanisme des cinq communes du territoire avec le Programme Local de l'Habitat est engagée pour permettre la réalisation des objectifs du PLH.

La poursuite du programme « Rénover pour Habiter Mieux »

Les résultats sont encourageants pour la rénovation du parc ancien avec la relance, en octobre 2017, du programme « Rénover pour Habiter Mieux » destiné aux propriétaires privés. On compte un total de 26 logements rénovés sur l'année 2017 et déjà 38 logements sur les 8 premiers mois de 2018. Le partenariat avec l'Agence de Rénovation Énergétique Var Est se consolide avec le développement d'actions communes en faveur de la rénovation énergétique. Le champ d'intervention du programme de la CAVEM s'étend désormais aux copropriétés fragiles et au conventionnement des loyers sur des logements ne nécessitant pas de travaux.

ADAPTER SON LOGEMENT

BIEN VIEILLIR CHEZ SOI

Le programme Rénover pour Habiter Mieux propose d'aider les particuliers à adapter leur logement à la perte d'autonomie.

Ce dispositif s'adresse aux personnes modestes qu'elles soient propriétaires ou locataires de leur logement sous réserve de l'accord du propriétaire pour la réalisation de travaux.

Un ergothérapeute ou un technicien formé sur les questions de l'adaptation à la perte d'autonomie visite le logement et préconise des travaux pour répondre au mieux aux besoins des occupants.

Le territoire de la CAVEM compte plus de 16 600 personnes âgées de plus de 75 ans et doit faire face à un vieillissement de la population qui s'accélère.

Une des actions du nouveau Programme Local de l'Habitat 2018-2023 consiste à adapter les logements à la perte

d'autonomie pour favoriser le maintien à domicile des personnes âgées.

Des aides financières attractives de l'Agence Nationale de l'Habitat, du Département, de la Région et de la CAVEM ainsi qu'un accompagnement gratuit, pris en charge par la CAVEM, tout au long du projet par les professionnels de CitéMétrie sont proposés.

Ces subventions permettent de financer des travaux pour sécuriser et améliorer le confort du logement en facilitant les activités quotidiennes telles que se déplacer ou se laver par exemple. Il est nécessaire d'anticiper le besoin et de ne pas attendre la chute pour réaliser les travaux.



Comment procéder ?

- Vous disposez d'un accès internet et d'une adresse mail, rendez-vous sur le service en ligne monprojet.anah.gouv.fr pour savoir si vous êtes éligible. En cas d'éligibilité, Citémétrie vous contactera après inscription. Une personne de votre choix peut également faire la démarche avec vous ou à votre place, avec votre accord.
- Sinon, vous pouvez prendre directement contact par téléphone avec CitéMétrie au 0 805 69 20 49 (Service et appel gratuits)



Chiffres clés
tourisme

1,83
million de touristes

6 557
salariés

761
millions d'€ de chiffre
d'affaires annuel



AGENCE ESTÉREL CÔTE D'AZUR

BRUNO CHERBLANC PRÉSENTE L'AGENCE
ET LES PROJETS POUR 2019



Bruno CHERBLANC,
nouveau Directeur de l'Agence Estérel Côte
d'Azur depuis août 2018.

**Pouvez-vous rappeler ce qu'est l'Agence
Estérel Côte d'Azur pour le territoire de la
Communauté d'Agglomération Var Estérel
Méditerranée ?**

Il s'agit d'une Agence de développement
et de promotion touristique créée il y a dix
ans. Cette agence regroupe 14 communes
dont celles de la CAVEM à savoir Les Adrets
de L'Estérel, Fréjus, Puget sur Argens,
Roquebrune-sur-Argens et Saint-Raphaël
auxquelles viennent s'ajouter les neuf
communes de la communauté de communes

du Pays de Fayence. Six personnes
travaillent de façon permanente pour cette
agence qui a un budget de 700 000 euros.

**Quels sont les différents services que
vous proposez ?**

Une partie de notre équipe s'occupe des
groupes tourisme d'affaires. Ils interviennent
par exemple lors de l'organisation de
congrès et s'occupent de la réservation
d'hébergement. Depuis deux ans, nous
proposons aussi un service de réservation
d'activités par Smartphones, ordinateurs
et tablettes. Au total, 150 prestataires sont
présents dans notre guide des activités.
En plein été, on dénombre près de
400 activités qui peuvent être réservées sur
experiencecotedazur.com.

Nous gérons également une partie
web, qui propose des sessions de
formations appelées « digital club » aux
socio-professionnels. Ces derniers sont
demandeurs de ce type de formations qui
se déroulent en présentiel. À ce jour, nous
avons organisé quatre rendez-vous « digital
club » durant lesquels il a été évoqué le
Règlement Général sur la Protection des
Données, l'utilisation des réseaux sociaux,
les outils gratuits à disposition sur le web
et comment écrire pour le net. On se rend
compte qu'il y a depuis quelques années une
vraie prise de conscience de l'importance de

travailler son image et celle du territoire.
De plus, Estérel Côte d'Azur propose des
« Cafés expériences » pour préparer les
prestataires à la saison prochaine. Nous
restons à leur disposition toute la saison
et sommes en recherche permanente de
nouveaux prestataires.

**Que souhaitez-vous mettre en place pour
2019 ?**

Nous prévoyons des actions importantes
pour renforcer le travail sur l'image du
territoire. Nous projetons notamment
d'installer des webcams à différents endroits
sur le territoire. Les images enregistrées par
ces webcams seront diffusées sur le site
internet de l'agence. Nous souhaitons refaire
intégralement le site internet portail d'Estérel
Côte d'Azur dont la création remonte à celle
de l'agence. Il y aura aussi des changements
en interne dans l'agence, avec pour objectif
de mettre en place un service de production
d'images et de vidéos du territoire. Nous
allons également poursuivre dans le
domaine du e-commerce où nous sommes
performants tout en optimisant l'utilisation
des réseaux sociaux.



www.esterel-cotedazur.com
04 94 19 10 60



ESTÉREL CÔTE D'AZUR



Aurore LAROCHE, Présidente d'Estérel Côte d'Azur (à gauche), Étoile MONTAGNIER, webmarketing manager (à droite), et Bruno CHERBLANC, Directeur d'Estérel Côte d'Azur ont reçu le premier prix pour le site e-commerce www.experiencecotedazur.com.



Aurore LAROCHE,
Présidente d'Estérel Côte d'Azur

L'Agence remporte le 1^{er} prix des Trophées de la Communication pour son site internet e-commerce

Notre Agence de développement a toujours accordé une place importante au e-tourisme et au e-commerce. Notre travail a été récompensé le vendredi 30 novembre 2018 à la Grande Motte lors des Trophées de la Communication qui récompensent les meilleures entreprises, communes, agences de communication et web, acteurs du tourisme pour leurs actions de communication. L'Agence Estérel Côte d'Azur a remporté le premier prix parmi les cinq lauréats dans la catégorie meilleur site internet e-commerce où plus de 600 candidatures avaient été reçues. Cela récompense une initiative pionnière en France de commercialisation on-line de loisirs et d'activités, avec plus de 150 prestataires d'activités et des solutions de paiement en ligne. Aujourd'hui, de nombreuses destinations françaises sollicitent l'Agence Estérel Côte d'Azur pour son expertise.

CADRE DE VIE

LA CAVEM SOUTIENT LE

Avec la participation active de la CAVEM aux travaux d'aménagement du territoire pour créer des infrastructures routières, pour inciter à l'implantation de nouvelles entreprises dans les parcs d'activités, pour mieux desservir en transports collectifs avec le réseau Agglobus, pour construire les réseaux d'assainissement nécessaires à toute structure, la ville de Puget sur Argens continue de créer et de renforcer des services publics pour tous sur le territoire.



L'Établissement Hospitalier pour Personnes Âgées Dépendantes Henri DUNANT
Chemin du petit lac - Quartier Gaudrade
83 480 Puget sur Argens
04 94 82 19 00 - accueil@ehpad-henridunant.com

▣ L'EHPAD Henri DUNANT à Puget sur Argens, une structure publique de référence sur le territoire pour les personnes dépendantes

Dernier Établissement Hospitalier pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD) public créé en 2015 dans le Var et porté par le Centre Communal d'Action Sociale de Puget sur Argens, cet établissement est une référence au niveau du Var et sur le territoire de l'agglomération dans le domaine des soins.

Avec une offre de 75 lits dont 15 en unité de vie protégée pour les résidents ayant un trouble du comportement, l'EHPAD propose des chambres individuelles confortables de 21m² bien équipées. Situé au milieu d'un écrin de verdure de 7 000m² face au Rocher de Roquebrune-sur-Argens et proche du centre-ville, ce service public propose un prix d'hébergement de 52,71€ par jour pour une qualité de soins dispensés par du personnel qualifié.

▣ Mutualisation du recours à l'infirmière de nuit entre EHPAD du territoire

Suite à un appel à projets 2017-2018, l'établissement Henri DUNANT est pilote pour la mise en place d'une astreinte de nuit infirmière en collaboration avec trois autres établissements de soins du territoire : Saint-Jacques à Puget sur Argens, Les Eaux Vives et LACHENAUD à Fréjus. L'objectif pour les 265 résidents concernés est d'éviter les

hospitalisations nocturnes et de poursuivre des soins programmés. Cette action expérimentale au niveau national est pérennisée en 2019. Par ailleurs, la mise en place d'hébergement temporaire permet de prendre en charge, pour une durée limitée, une personne dont l'aidant à domicile serait absent à court terme. L'objectif est d'éviter une hospitalisation pour le résident et d'offrir une période de répit pour l'aidant.

▣ Des thérapies non médicamenteuses pour accompagner le résident

Des activités thérapeutiques et des techniques de soins adaptées sont proposées pour des troubles cognitifs modérés, avec ou sans trouble du comportement.

L'approche thérapeutique, non médicamenteuse, est privilégiée avec une action sur les sens, les stimulations sensorielles ou olfactives, qui vont permettre de détendre le résident à travers la communication, la lecture, le massage, notamment pour aborder la nuit avec sérénité et offrir un meilleur endormissement.

Des procédures encadrent également la qualité des soins offerts à travers la présence d'un personnel référent diplômé en permanence, le respect du libre choix du médecin traitant ou encore la mise en place d'un système automatisé personnalisé qui sécurise le circuit du médicament et le dossier de soins du résident.

DÉVELOPPEMENT DES VILLES

☒ Une nouvelle médiathèque pour tous

Inaugurée le 8 décembre 2018, la nouvelle bibliothèque multimédia municipale baptisée Constant MELLANO offre 300 m² de culture et d'échanges. Dans un environnement agréable, elle se trouve au cœur du nouveau quartier de Puget Sur Argens avec un accès direct sur le square « Georgette AUDEMAR ».

Dès la première semaine d'ouverture elle a comptabilisé 120 nouveaux adhérents qui peuvent bénéficier de nombreux services : prêts de livres, magazines, bandes dessinées, CD, DVD, un espace informatique et un espace jeux vidéo. Accessible aux enfants en bas âge jusqu'aux seniors, elle accueille également les groupes scolaires et les assistantes maternelles.

L'équipe de la médiathèque propose des lectures dans les crèches, des ateliers créatifs et des animations ponctuelles. Une attention particulière a été portée à la décoration par l'architecte Christel ABEILLE, avec l'utilisation de matériaux naturels comme le bois brut, les parements en relief, le gazon synthétique, pour proposer une médiathèque accueillante, ludique, colorée et lumineuse.

Jean-François FREDDUCCI, Adjoint au Maire de Puget sur Argens, délégué au patrimoine, à la vie associative et à la médiathèque a souhaité « sortir d'une petite bibliothèque poussiéreuse, non

« La CAVEM permet à la ville de Puget sur Argens d'offrir de nouvelles structures, de nouveaux aménagements et de nouveaux services afin d'améliorer le cadre de vie de ses habitants ».

Paul BOUDOUBE,
Vice-Président de la CAVEM et Maire de Puget sur Argens

accessible aux handicapés et offrir cette médiathèque moderne où jeunes et anciens aimeront passer du temps. Une médiathèque est bien plus qu'une histoire de livres : c'est un lieu de vie, de partage, d'échanges et de communication ». La médiathèque est associée au projet littéraire du territoire « De la plume à l'oreille » aux côtés des villes de Fréjus et Saint-Raphaël qui permettra aux élèves de rencontrer des auteurs.

☒ Un nouveau groupe scolaire pour la rentrée 2019

En plus des deux groupes scolaires existants, la ville construit deux nouvelles écoles, une maternelle et une primaire avec une cantine scolaire, pour la rentrée de septembre 2019. Le groupe scolaire de 14 classes a été baptisé par les enfants : Simone-Veil.

Ce projet composé de bâtiments Haute Performance Énergétique aux dernières normes environnementales a reçu le label Argent « Bâtiment Durable Méditerranéen ». Les nouvelles classes permettront d'alléger celles actuellement surchargées et d'accueillir les enfants des familles installées sur le territoire.

Autant de projets et d'équipements structurants auxquels la CAVEM participe de près ou de loin en soutenant à travers l'exercice de ses compétences, le développement de chacune des villes de l'agglomération pour un équilibre global du territoire.



La médiathèque Constant MELLANO
74 rue du lavoir
83 480 Puget sur Argens
04 94 45 27 31
mediatheque@mairie-puget-sur-argens.fr

Médiathèque

14 033
livres

50
livres audio

226
CD

964
DVD



Maison Médicale de Garde
Centre Hospitalier Intercommunal
de Fréjus Saint-Raphaël
240 avenue de Saint-Lambert
83 600 FRÉJUS
04 94 40 21 19 aux heures d'ouverture

MAISON MÉDICALE DE GARDE

DES CONSULTATIONS MÉDICALES LES SOIRS, WEEK-ENDS ET JOURS FÉRIÉS

Connaissez-vous la Maison Médicale de Garde de l'hôpital de Fréjus Saint-Raphaël qui assure les consultations non programmées ?

▷ Pour une prise en charge des urgences légères

Située dans les locaux du service des urgences du Centre Hospitalier Intercommunal de Fréjus Saint-Raphaël, la Maison Médicale de Garde (MMG) assure la prise en charge des urgences légères et de moyenne gravité : consultations médicales, petites sutures, lésions traumatiques mineures. Dans ce cadre, le médecin de garde peut prescrire des examens de radiologie en lien avec le service des urgences. Cette permanence de soins assure le relais des cabinets de médecine de ville en dehors des horaires d'ouverture et prend en charge tous les patients.

▷ Quel est l'accueil spécifique ?

L'accueil du patient se fait soit après son enregistrement par le secrétariat du service des urgences, soit de manière directe, soit après évaluation par l'infirmière de tri lorsqu'elle considère que son cas ne relève pas des urgences. Ce circuit court permet de raccourcir le délai de prise en charge de la « bobologie » qui peut ainsi être traitée plus rapidement par le médecin de la MMG.

▷ Comprendre les services de soins complémentaires

Quand le patient contacte le SAMU, le médecin régulateur, en fonction des symptômes décrits, l'oriente vers la structure la mieux adaptée :

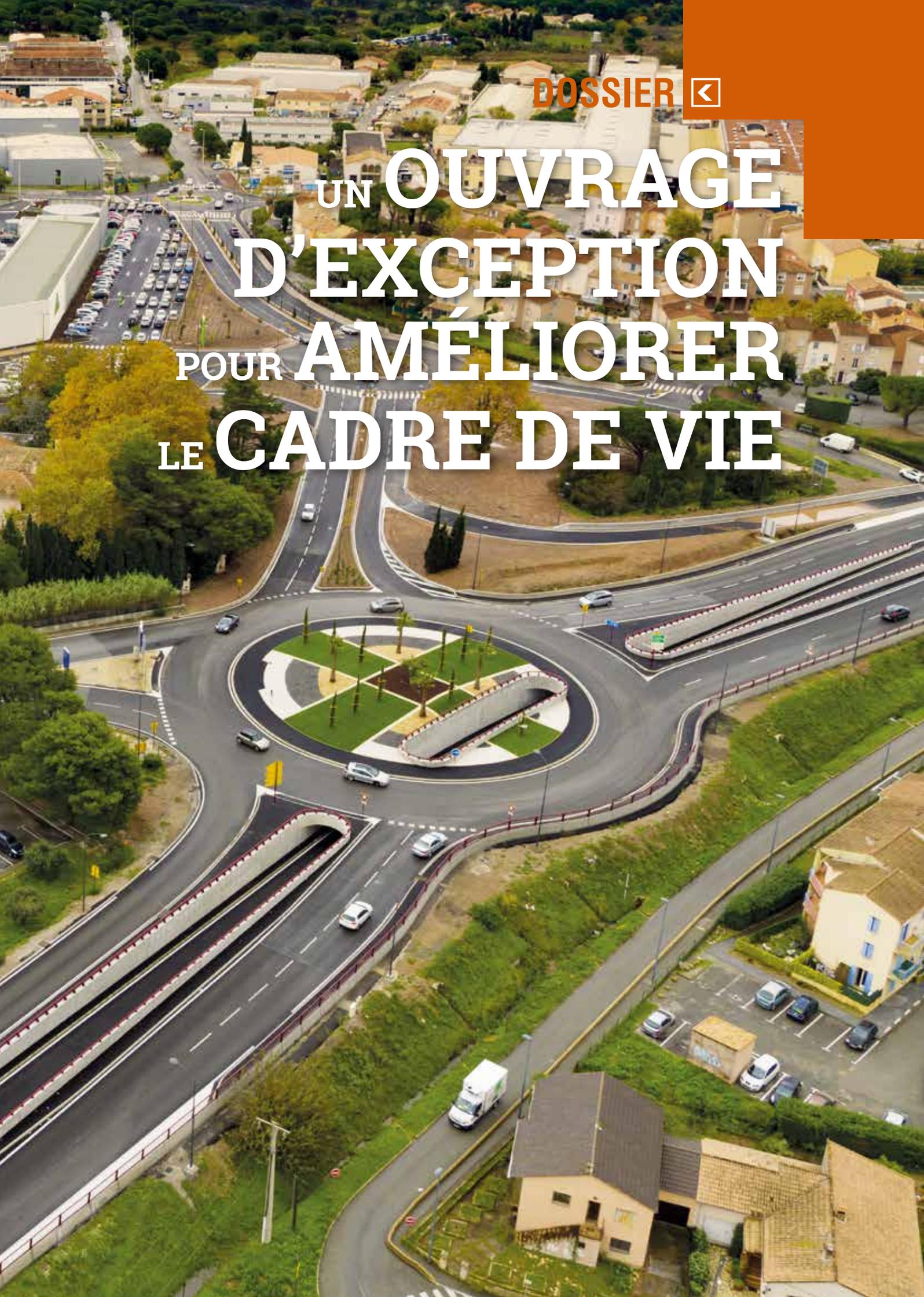
- ▶ Les urgences hospitalières sont ouvertes 24h/24 et 7j/7 et assurent la prise en charge de tous les patients ; cependant ce circuit reste à privilégier lorsque les soins relèvent d'un caractère urgent ou grave.
- ▶ La MMG assure une permanence du lundi au vendredi de 20h à minuit, le samedi de midi à minuit et le dimanche de 8h à minuit.
- ▶ En complément, SOS médecins propose des visites médicales à domicile pour les patients ne pouvant pas se déplacer.

▷ Cinq médecins réguliers assurent cette permanence de soins 7 jours sur 7

Avant 2013, 90 médecins assuraient à tour de rôle les consultations médicales dans l'ancienne MMG située à l'extérieur du service des urgences. Celle-ci a dû fermer à la suite de la suppression des subventions versées par l'Agence régionale de santé qui permettaient de payer les salaires des secrétaires. À l'initiative du Docteur REVILLON, une nouvelle MMG a été recréée, intégrée dans le service des urgences avec onze médecins du secteur. Une nouvelle convention signée avec l'hôpital a mis à disposition gratuitement le local, le petit matériel, les médicaments et le secrétariat commun avec celui des urgences. Malgré le manque d'effectif actuel, ce sont dorénavant cinq médecins qui assurent l'ensemble des consultations 7 jours sur 7 : Dr Alain REVILLON, Président de l'association, Dr Olivier ALAUZET, Dr Edmond BOUCHOUCHA, Dr Rémi JEANNIN, Dr Jean-Jacques SAVY. Deux médecins sont présents pendant la période estivale.

DOSSIER 

UN **OUVRAGE**
D'EXCEPTION
POUR **AMÉLIORER**
LE **CADRE DE VIE**



La trémie
un ouvrage
technique
imposant

30

mètres de rayon
pour le giratoire

Un puits de lumière de

22,7 mètres

Un bassin de rétention de

165 m³

Éclairage public de

10 spots leds

6 spots leds pour le

passage Jean Moulin

Le tunnel

230

mètres de long

5,05

mètres de large

5,65

mètres de profondeur

LE PASSAGE SOUTERRAIN SUR LA RDN7 FRÉJUS-LE MUY EN SERVICE

La CAVEM a réalisé un chantier de voirie d'envergure avec la réalisation d'un passage souterrain, sur l'axe routier reliant Fréjus et Le Muy pour fluidifier le trafic quotidien.

Un projet d'envergure

Le 24 février 2014 un permis de construire a été accordé pour la création d'un bâtiment à usage de commerce de bricolage Leroy MERLIN d'une surface de 12 000 m².

Ce permis a été accordé par Paul BOUDOUBE, Maire de Puget sur Argens sous réserve de respecter plusieurs conditions particulières dont l'une qui portait sur l'accord du Conseil départemental quant aux modalités d'accès au giratoire de la RDN7.

Suite à des études de trafic, la CAVEM, la commune de Puget sur Argens et le département du Var ont convenu que des aménagements routiers étaient nécessaires aux conditions de circulation à l'entrée de Puget sur Argens et plus généralement pour la circulation des cinq communes du territoire de la CAVEM :

Les Adrets de l'Estérel, Fréjus, Puget sur Argens, Roquebrune-sur-Argens et Saint-Raphaël.

De nombreux aménagements nécessaires

LEROY MERLIN a pris en charge la réalisation et le financement des équipements qui lui sont propres :

- la création d'un giratoire permettant l'accès et la sortie du magasin de bricolage depuis le boulevard Jean-Moulin ;
- le raccordement de ce giratoire au boulevard Jean-Moulin par une 2x2 voies;
- La création d'un barreau à double sens 2x2 voies depuis ce nouveau giratoire jusqu'au rond-point existant sur la RDN7 (accès RDN7/A8) ;
- la création d'un by-pass depuis la RDN7 jusqu'à ce barreau dans le sens Fréjus-Le Muy.

Un passage souterrain pour fluidifier le trafic routier

Il était également nécessaire de créer un passage sous le rond-point de l'autoroute A8 à la sortie n°37. Aux heures de pointe 3 000 véhicules par heure empruntaient ce giratoire, avec la mise en service de la trémie, il est prévu que 1 000 véhicules par heure passent par la trémie et 2 000 par le giratoire.

Ce passage souterrain, appelé trémie, d'une hauteur de 2 mètres permet de décharger le trafic important de surface et de fluidifier le trafic de la RDN7.

La CAVEM en a assuré la maîtrise d'ouvrage. Le financement de ce passage souterrain et de ses abords, les aménagements paysagers, les équipements techniques intégrant une protection acoustique accrue de l'entrée de ville ont été pris en charge dans le cadre d'un Projet Urbain Partenarial signé le 4 juin 2015 et prévoyant une liaison nouvelle Puget sur Argens-Fréjus par un itinéraire Nord. Leroy MERLIN participe à hauteur de 2 500 000 € et le conseil départemental a versé 500 000 € pour le seul giratoire qui représente l'ouvrage de tête de ce projet.

Financement

500 000 €

par le Conseil Départemental

2 500 000 €

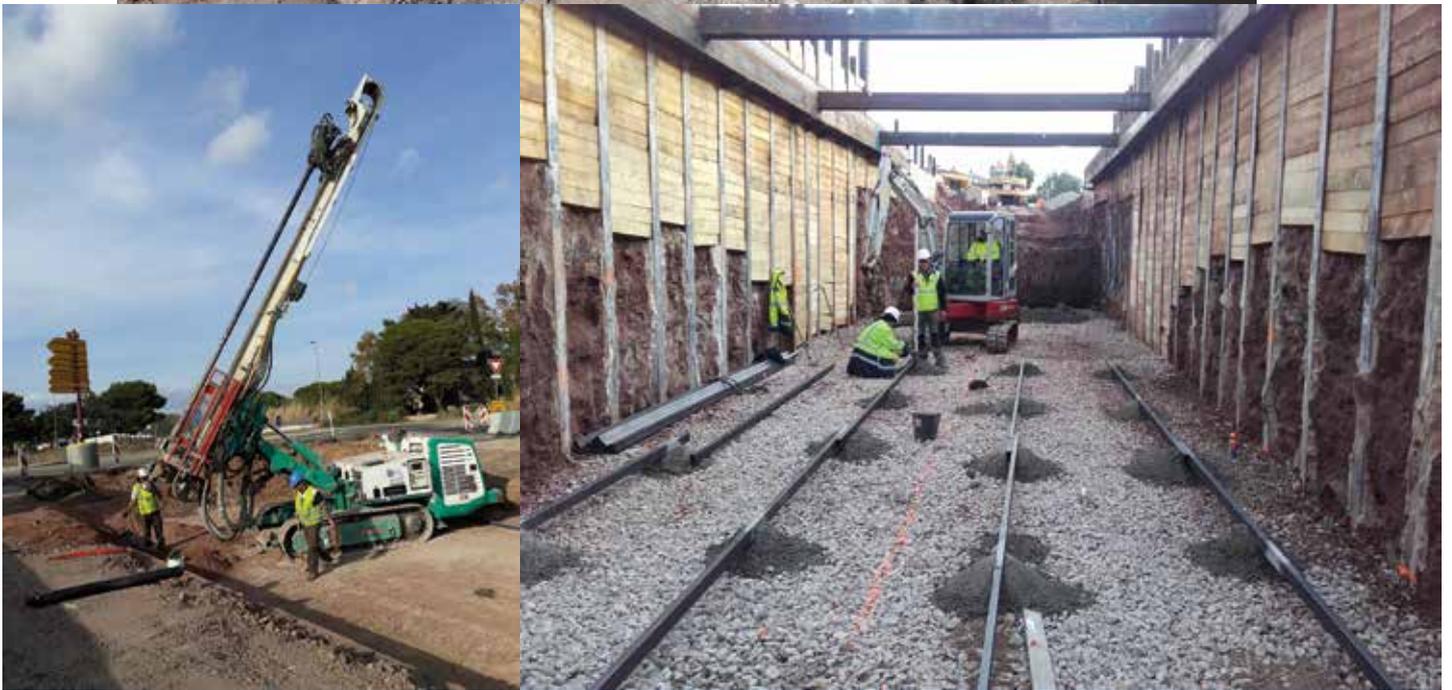
par Leroy MERLIN

1 800 000 €

par la CAVEM

Démolition du terre-plein central et mise en place de la signalisation verticale et horizontale à l'aide de glissière en béton armé et de signalétique côté Fréjus-Giratoire A8.

Démolition du trottoir et rabotage de chaussée du giratoire côté Roquebrune-sur-Argens-Giratoire A8.



Mise en place des engins pour la réalisation des micropieux pour la constitution des blindages pour l'ouvrage de la trémie côté Fréjus-Giratoire A8.

Bétonnage et réglage du radier de la trémie à l'intérieur des blindages équipés de poutres en acier (IPN) et de boisage côté Fréjus ainsi que préparation de bassin de rétention-Giratoire A8.

Mise en place d'IPN pour les blindages par une grue mobile côté Fréjus-Giratoire A8.

Réalisation du réseau d'eaux pluviales ainsi que de la future voie d'accès à la trémie côté Fréjus-Giratoire A8.



Évacuation des panneaux de coffrages et préparation des plateformes routières côté Fréjus-Giratoire A8.

Accès à la trémie et au réseau d'eaux pluviales équipé de son bassin de rétention. Mise en place de graviers non traité en début d'accès côté Fréjus-Giratoire A8.

AMÉNAGEMENT PAYSAGER

Un aménagement paysager a été réalisé comprenant 9 cyprès de Provence, 1 olivier bicentenaire et 4 palmiers washingtonia.



Mise en place des aciers pour les murs de soutènement de la trémie côté Fréjus-Giratoire A8.



Mise en place des étais pour les panneaux de coffrage et bétonnage des murs de soutènements côté Roquebrune-sur-Argens-Giratoire A8.



Pose de murs anti-bruit.



Fin des travaux de la trémie.

PROCHAINS AMÉNAGEMENTS

Cet important chantier a permis la décongestion du noeud Ouest de l'entrée de l'agglomération de la CAVEM et préfigure le dédoublement de la RDN7. Cette création d'un deuxième itinéraire desservira les parcs d'activités de Puget sur Argens par le Nord au départ de la RDN 4 Route de Bagnols-en-Forêt. Ce dédoublement passe par la réalisation d'opérations spécifiques et notamment le réaménagement d'un tronçon du chemin des Vernèdes à partir du giratoire Colonel DESSERT et jusqu'au Chemin des Aubrèdes, la traversée des zones Ouest du Jas Neuf, le lien routier au Nord des zones commerciales Grand Estérel, la route digue sur la zone de La Palud, et le raccordement Est sur la RD4/RD100.



PREMIÈRE RÉUNION RESTITUTIVE

UNE RÉFLEXION CITOYENNE QUI PREND FORME

Le 12 décembre 2018, la première réunion restitutive du Conseil de Développement a été animée par Chantal BORNE, Présidente, François CHAPON, Vice-Président, Pierre JAUDON et Claude FOURNET, référents des deux ateliers.

53 membres du Conseil de Développement étaient présents pour ce premier bilan quelques semaines après la mise en place des premiers ateliers sur les thèmes majeurs du Conseil de Développement à savoir « la transition écologique et énergétique » et « le renouvellement générationnel des acteurs socio-économiques », l'heure est au premier bilan.



☒ Création d'un logo pour l'expression citoyenne

En ouverture de la réunion, Chantal BORNE, Présidente du Conseil, a présenté le logo créé pour cette instance autonome (cf. ci-dessus). Ce logo, porteur d'une expression libre, laisse entrevoir l'ouverture d'esprit, les échanges, les partages de visions, d'opinions et d'idées permettant d'avancer sur des problématiques spécifiques au territoire de la CAVEM.

☒ Trois lycéens invités

Trois étudiants du lycée Albert CAMUS avaient été invités par leur proviseur pour participer à cette réunion. Ils ont fait part des différents projets qu'ils souhaitaient mettre en œuvre dans leur établissement scolaire. Soucieux de l'environnement, ils envisagent l'installation de poubelles de tri, avant d'évoquer l'usage du compost qu'ils qualifient « d'utopie ». Un terme sur lequel Chantal BORNE a réagi en les encourageant à croire en leur projet. Cette réunion a permis de revenir sur les premiers ateliers où les membres ont pu échanger leurs idées afin d'en dégager les principales préoccupations.

☒ Une réflexion menée sur la transition écologique et énergétique

Pierre JAUDON, référent du premier atelier portant sur la transition écologique et énergétique, et Président de l'Association pour le Développement de l'Éducation à l'Environnement, a rapporté les quatre thèmes qui ont émergé des échanges :

- ▶ la valorisation et l'optimisation des déchets ;
- ▶ l'amélioration de la qualité de l'air ;
- ▶ le grand cycle de l'eau et sa gestion ;
- ▶ la préservation de la biodiversité et la transition écologique.

Des sujets variés au sein desquels se posent des problématiques tels que le développement du covoiturage, le problème des anciennes canalisations souterraines, la communication et la formation aux risques, etc.

☒ Une réflexion menée sur le renouvellement générationnel des acteurs socio-économiques

Claude FOURNET, référent du second atelier portant sur l'économie et Président de la Maison de l'Emploi et de la Mission Locale, a rapporté les quatre thèmes qui ont émergé des discussions :

- ▶ les départs massifs à la retraite et le renouvellement des compétences ;
- ▶ l'attractivité du territoire ;
- ▶ la transmission d'entreprises ;
- ▶ la promotion de l'économie du territoire.

Dans ce cadre, les membres du Conseil de Développement mèneront une réflexion autour de la promotion des entreprises locales, de l'attraction des talents et personnes qualifiées, du développement de la formation spécifique et des stratégies de maintien de nos jeunes sur le territoire.

Les ateliers programmés jusqu'en 2019 permettront de faire remonter aux élus de la CAVEM des idées et des réflexions. En fonction des besoins, certaines séances de travail seront accompagnées par des experts et des techniciens de la CAVEM.



Jean-Pierre SEVAL, chargé de mission du Département du Var, Paul-Christian OLLIER et Benjamin BELMONTE porteurs du projet pour la CAVEM.

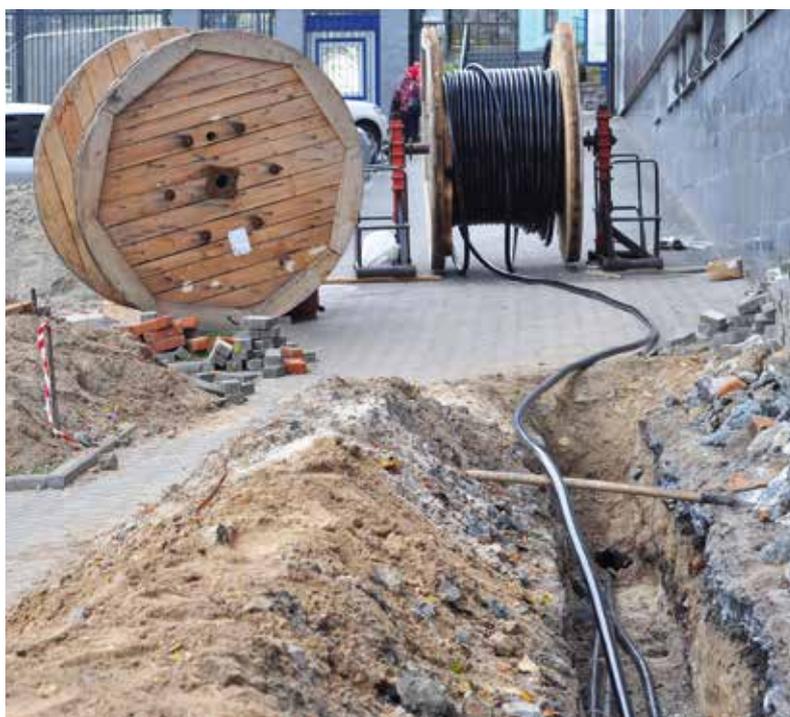
FIBRE OPTIQUE

LA CAVEM REÇOIT LE LABEL D'OR TERRITOIRE INNOVANT

La CAVEM, dont la Vice-Présidence à la compétence numérique est assurée par Philippe MOUGIN, a été distinguée les 4 et 5 décembre 2018. Cette récompense a été décernée pour la création d'un Guichet FTTH* facilitant les échanges notamment pour les travaux de fibre optique.

➤ Faciliter les échanges pour le déploiement de la fibre optique

Le Guichet FTTH est un site internet créé par la CAVEM destiné aux opérateurs télécom, à leurs sous-traitants, au Conseil Départemental du Var, aux Établissements Publics de Coopération Intercommunale, et leurs communes. Ce guichet permet à ces acteurs de faciliter et de centraliser leurs échanges nécessaires à l'obtention des autorisations de voirie et/ou de circulation pour effectuer les travaux de déploiement de la fibre optique. Il leur permet également de disposer d'une bibliothèque de contacts utiles sur le territoire.



➤ Un projet récompensé par le « label Or »

Grâce à ce projet, il a été mis en place une gestion des demandes et des arrêtés en quelques clics. Le traitement des demandes des opérateurs sera bien meilleur, grâce à un suivi et une validation à chaque étape par les collectivités.

Le temps d'instruction dans le circuit de demande en sera légèrement accéléré avec un gain d'une semaine sur les quatre habituellement nécessaires.

La conception de cette application revient à Benjamin BELMONTE, agent de la CAVEM du service informatique. Son développement a été mené à bien depuis deux ans dans le cadre d'un travail collectif associant les différents utilisateurs publics et privés.

Ce projet novateur a été présenté à Saint-Raphaël lors de la journée des Interconnectés le 13 septembre 2018. Un oral qui avait convaincu les jurés et permis à l'équipe CAVEM-Département du Var de participer à la grande finale à Lyon le 4 décembre 2018.

En concurrence avec trois autres projets, c'est donc la plus haute distinction, le « label d'Or », qui a été remis au guichet FTTH de la CAVEM.



*Que signifie FTTH ?

Un réseau FTTH de l'anglais : Fiber To The Home, qui signifie « Fibre optique jusqu'au domicile » est un réseau de télécommunications physique qui permet notamment l'accès à internet à très haut débit et dans lequel la fibre optique se termine au domicile de l'abonné.



Afin de respecter les nouvelles normes, mise en place de l'argile sur le site 3 pour protéger les sols.

Mise en place des membranes de protection des sols sur la couche d'argile.

Vue aérienne du centre technique d'enfouissement des Lauriers à Bagnols-en-Forêt et des 3 sites qui la composent.

DÉCHETS

LE SITE 3 DES LAURIERS OUVERT

Après six mois d'importants travaux, le centre technique d'enfouissement des Lauriers à Bagnols-en-Forêt a réouvert. Le SMiDDEV que préside Jacques MORENON en partenariat avec la CAVEM, apporte ainsi une réponse locale à la question du traitement des déchets de l'Est-Var.

Depuis 2011 et la fermeture du centre technique d'enfouissement de Bagnols-en-Forêt, les ordures ménagères du territoire qui nécessitaient d'être enfouies étaient transportées au Cannet des Maures au sein du site du Balançan. Une solution coûteuse en raison des trajets des camions à laquelle il convenait de trouver une alternative. En 2018, des travaux pour rehausser le site 3 des Lauriers, c'est-à-dire une extension des capacités de stockage, ont donc été engagés. Terminés, ces travaux ont permis la réouverture du site début janvier 2019, ce qui arrive au moment opportun après la fermeture en août 2018 de celui du Balançan.

▷ Accueillir 80 000 tonnes de déchets par an

Les communes adhérentes au Syndicat Mixte du Développement Durable de l'Est-Var (SMiDDEV) ont produit cette année près de 100 000 tonnes de déchets. Plus de la moitié des déchets ont été triés correctement et sont valorisés. Les autres arrivent au sein de la décharge où un nouveau pré-tri a lieu pour ne garder que les déchets résiduels, dits « ultimes », qui seront enfouis. Au total, ce site 3 peut stocker jusqu'à 80 000 tonnes de déchets ainsi traités par an soit 400 000 tonnes sur cinq ans.

▷ De nouvelles réglementations pour l'environnement

La réouverture du site 3 a nécessité près de six mois de travaux afin de respecter les nouvelles normes, très exigeantes en matière de protection de l'environnement : imperméabilisation des sols, système d'écoulement des eaux pluviales, traitement des jus produits par les déchets en décomposition, etc. Désormais, il est également interdit de stocker sur ce site des déchets verts et les boues des stations d'épuration afin de limiter les nuisances olfactives. Autre particularité de ce site, il est public et géré par le SMiDDEV qui en a confié la seule exploitation à un prestataire de service.

100 000
tonnes par an d'ordures ménagères sur le territoire de la CAVEM

50 000
tonnes par an d'ordures triées et valorisées sur le territoire de la CAVEM

50 000
tonnes par an envoyées en enfouissement technique par le SMiDDEV

80 000
tonnes de stockage disponible par an sur le site 3 des Lauriers



04 98 11 98 80
contact@smiddev.fr
www.smiddev.fr



Collecte des encombrants à Roquebrune-sur-Argens, ce qui a changé à partir du 1^{er} décembre 2018

A compter du 1^{er} décembre 2018, la collecte des encombrants sera désormais effectuée de manière mensuelle, la 3^e semaine pleine du mois. Cet enlèvement se fera obligatoirement sur inscription, au plus tard la veille du dépôt avant 12h, auprès du service Mairie+ 0 800 083 520.

Ce service s'adresse uniquement aux particuliers, limité à 5 objets encombrants par semaine pour les résidences individuelles et 10 objets pour les résidences collectives.

Ce ramassage s'effectuera :

- ▶ À la Bouverie : lundi et mardi
- ▶ Au Village : mardi et mercredi
- ▶ Aux Issambres : jeudi, vendredi et samedi

QUAND LE RECYCLAGE DEVIENT DE L'ART

Dans le cadre de la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets, le Syndicat Mixte du Développement Durable de l'Est-Var a organisé les 17 et 18 novembre 2018 le Festival Recréation. Cette manifestation a réuni près de 3 000 personnes tout au long du week-end et avait pour but de sensibiliser au recyclage. Hormis les explications sur le tri, 50 artistes professionnels avaient fait le déplacement et réalisaient des œuvres avec des déchets de tout genre comme des bouchons, des vêtements, des chaises, etc.

RECYCLONS PLUS ! VIDES ET EN VRAC

NOUVEAU



TOUS LES EMBALLAGES EN PLASTIQUE



BOUTEILLES ET FLACONS EN PLASTIQUE



EMBALLAGES ET BRIQUES EN CARTON



EMBALLAGES EN MÉTAL MÊME LES PETITS



TOUS LES PAPIERS SE TRIENT



Nello BROGLIO,
Vice-Président de la CAVEM en charge
du développement durable présente la
démarche Grand Site de France pour
le Massif de l'Estérel.

DÉMARCHE GRAND SITE DE FRANCE NELLO BROGLIO PRÉSENTE LA POUR LE MASSIF DE L'ESTÉREL

17

sites labellisés Grand Site de France
à ce jour

2 150 000

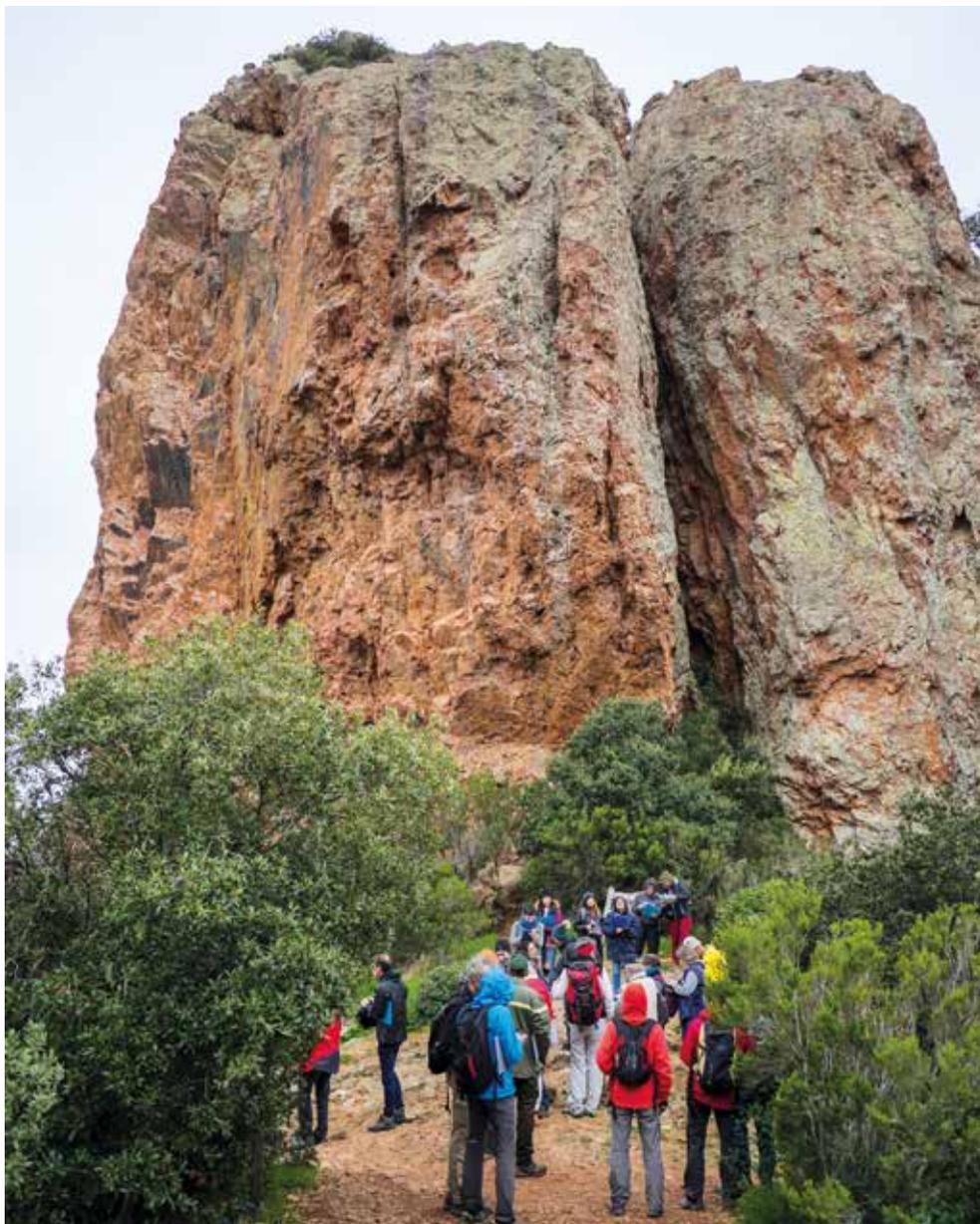
visites recensées par an dans
le massif de l'Estérel

22 190

hectares d'espace terrestre

1 472

hectares d'espace marin
dans le périmètre Grand Site
de l'Estérel



Pouvez-vous présenter la Démarche et le Label Grand Site de France ?

Cette démarche vise à restaurer et protéger activement la qualité paysagère, naturelle et culturelle du site dans une logique de gestion durable. Elle a aussi pour but d'améliorer l'accueil des visiteurs dans le massif, et de favoriser le développement socio-économique local. Il ne s'agit pas d'accueillir plus, mais d'accueillir mieux, avec plus de retombées économiques pour le territoire. Il faut trouver le bon équilibre entre l'accueil du public et la préservation.

C'est une démarche proposée par l'État aux collectivités territoriales pour répondre aux difficultés que posent l'accueil des visiteurs et l'entretien des Sites Classés de grande notoriété soumis à une forte fréquentation. C'est enfin une démarche de projet volontaire, portée par les élus locaux, élaborée de manière concertée avec les acteurs du territoire. Le projet de Grand Site, qui va être construit dans les deux ans à venir, va préciser les grandes orientations qui seront mises en œuvre au travers de programmes d'actions.

DÉMARCHE GRAND SITE DE FRANCE

Lorsque des actions auront été réalisées pour résoudre les principaux problèmes et atteindre un niveau d'excellence dans la gestion de l'espace, nous pourrions être labellisés par l'État « Grand Site de France » pour une durée de six ans. Pour que le label soit renouvelé, il faudra poursuivre les actions d'amélioration et maintenir un haut niveau dans la gestion durable de l'espace. Cette démarche est animée par une structure gestionnaire, le SIPME dans le cas de l'Estérel. L'entrée en Démarche Grand Site de France a été acceptée par le Ministère de l'environnement en octobre 2018 car nous remplissons tous les critères d'éligibilité : avoir un site classé -nous en avons un depuis 1996-, être un site emblématique de grande notoriété -c'est le cas avec les paysages iconiques « Côte d'Azur » de l'Estérel-, avoir une très forte fréquentation -2 150 000 visites/an-, et faire preuve d'une volonté collective de porter un projet local de préservation -ce que nous avons démontré avec la Charte forestière de 2015 dont nous sommes déjà en train de mettre en œuvre les projets.

Pouvez-vous annoncer quelques actions ?

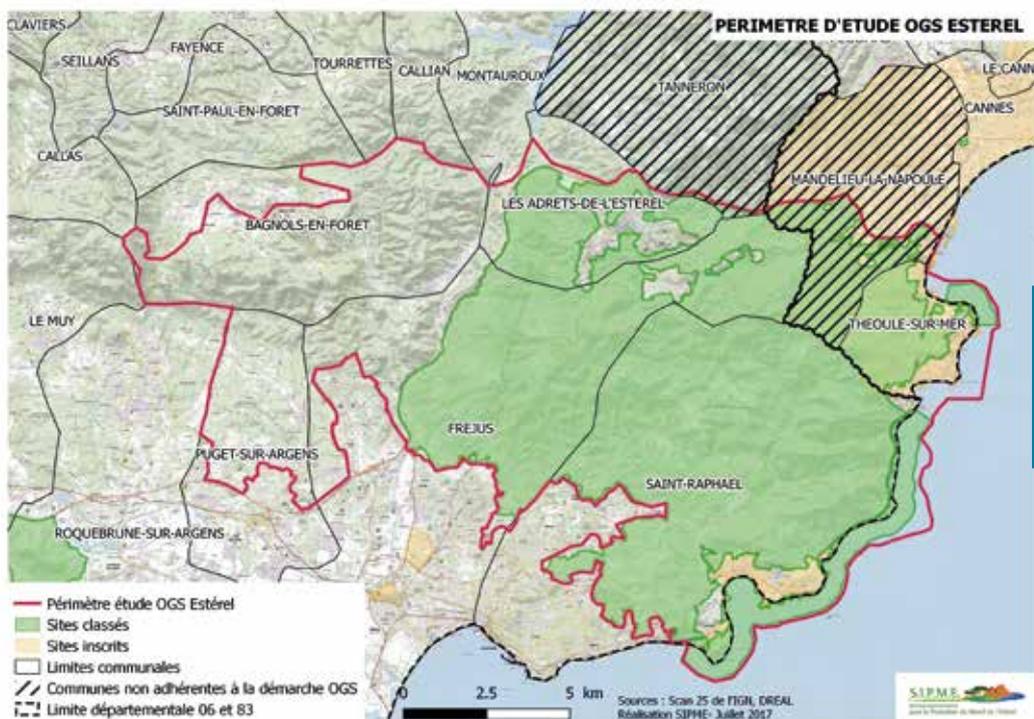
En ce qui concerne la Démarche Grand Site de France, nous sommes très en avance car nous avons anticipé le lancement de cette opération depuis des années, via la mise en œuvre en 2015 d'une charte forestière et de son plan d'actions. Nous avons ainsi déjà réalisé certaines des études exigées, comme l'étude de fréquentation, et nous sommes actuellement en train de concevoir un Plan de Paysage et un Schéma d'accueil du public. Avec la Charte forestière, diverses actions concrètes ont déjà été réalisées comme la dépollution du Mont Vinaigre, des travaux de mise en sécurité de la route de Colle Douce, des études d'avant-projet pour la réhabilitation de la Maison Forestière du Malpey en espace d'accueil du public et

d'interprétation environnementale, etc. Nous menons également un travail de collecte d'informations de terrain avec des associations locales de sport de nature. Elles ont envoyé leurs propositions d'itinéraires et ont parcouru le massif pour repérer les sites dégradés. Ce travail servira de base de discussion pour choisir les itinéraires qui seront officialisés et entretenus dans le cadre du projet Grand Site et dont le tracé permettra aussi de préserver certains espaces naturels sensibles. Tout ce travail servira à la construction d'un Plan de paysage et d'un Schéma d'accueil du public, pièces-maitresses du projet de Grand Site de l'Estérel. Les premiers travaux devraient débuter à partir de 2020. En parallèle à ce travail, il est prévu de mettre en place l'organisation de la gouvernance de l'Estérel avec un comité de pilotage et des instances de concertation avec les acteurs locaux et les partenaires institutionnels et l'État.

Vous venez de débuter une étude paysagère et un schéma d'accueil du public. À quoi servent ces deux démarches ?

Le plan de paysage et le schéma d'accueil du public ont été lancés en juillet 2018, et dans ce cadre, un cycle de concertation a été mis en place. Ce dispositif, qui sera achevé fin 2019, vise plusieurs objectifs :

- ▶ permettre aux acteurs locaux de répondre à la question : quel paysage voulons-nous ?
- ▶ promouvoir un cadre de vie de qualité ;
- ▶ expliciter l'identité et l'esprit des lieux de l'Estérel ;
- ▶ définir la stratégie globale d'organisation de l'espace, d'accueil du public, de circulation et de gestion de la fréquentation ;
- ▶ prévenir les risques de dégradation du patrimoine naturel, historique et paysager, et remédier aux problèmes existants ;
- ▶ structurer l'ensemble des éléments de l'offre d'accueil du public pour améliorer l'expérience de visite.



Site Classé depuis 1996, l'Estérel est engagé dans la Démarche Grand Site de France depuis octobre 2018.

DÉMOCRATIE LOCALE

SOUTENIR MA COMMUNE

À l'occasion du 101^e Congrès des Maires et des Présidents d'intercommunalités de France, une campagne de sensibilisation en faveur de la commune a été lancée fin novembre 2018.



LES MAIRES DE FRANCE

#MaCommuneJyTiens

▷ Une campagne nationale

Cette campagne souhaite mettre en avant le rôle et la place de la commune, du maire, des élus et des équipes municipales au quotidien.

Elle mobilise l'opinion publique et incite les citoyens à soutenir les communes qui sont des acteurs irremplaçables dans le quotidien des Français et garantissent la continuité et l'efficacité des services publics.

▷ La commune au rendez-vous des temps forts de la vie de chacun

Les Maires des 35 357 communes gèrent et agissent sur de nombreuses compétences dont ils ont directement la responsabilité ou à travers l'intercommunalité qui représente plus de 1 250 établissements. Les maires, les élus et leurs équipes agissent donc chaque jour au quotidien pour la population et font preuve d'innovations.

De nombreuses missions de proximité sont assurées par les élus : espaces verts et cadre de vie, logement social, développement économique, gestion des déchets, sécurité, aide sociale, équipements sportifs, gestion de l'eau potable, transports publics, culture, bibliothèque, petite enfance, état civil, équipements sportifs et culturels et infrastructures.

Des domaines d'interventions pour lesquels les citoyens ont une exigence de proximité et de réponse immédiate tandis que les élus doivent respecter le temps des procédures administratives pour permettre la mise en œuvre des solutions.



#MaCommuneJyTiens

En France

30,8

millions d'habitants desservis
par les transports en commun

28

millions d'heures d'aide
à domicile assurés

12

millions de m³ d'eau potable
distribués par jour

8

millions de repas par jour
distribués à toutes les
générations

2,4

millions d'enfants accueillis
à l'école maternelle

1,6

million d'hectares d'espaces
verts entretenus

767 000

naissances enregistrées par an

687 789

km de voiries entretenus

600 000

tonnes de déchets sauvages
ramassées sur la voie publique



OFFICE DU TOURISME INTERCOMMUNAL **À L'HEURE DU BILAN ESTIVAL**

L'Office Intercommunal de Puget sur Argens - Les Adrets de l'Estérel dresse le bilan de son activité de juin à septembre 2018.

Depuis janvier 2017, suite à la loi portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République, l'Office Intercommunal de Puget sur Argens - Les Adrets de l'Estérel exerce ses missions au sein de la CAVEM.

Une clientèle majoritairement française

90 % de la clientèle accueillie cette saison est française en provenance de la région Provence-Alpes Côte d'Azur, des Hauts-de-France, de l'île de France et d'Auvergne-Rhône-Alpes. Chez les vacanciers, les touristes viennent notamment de Belgique, des Pays-Bas, d'Allemagne et du Royaume-Uni.

Loisirs, billetterie culturelle, titres Agglobus

Les demandes à l'office portent sur les activités de loisirs et les manifestations à Puget sur Argens et dans les communes de la CAVEM. Des informations sur l'ensemble du département du Var et la découverte des Alpes-Maritimes sont aussi disponibles. Les habitants du territoire peuvent se rendre dans cet Office de Tourisme qui assure la billetterie de l'Espace culturel Victor Hugo et la vente des titres de transport Agglobus.

Des nouveautés pour informer

Des bornes numériques installées aux Adrets de l'Estérel et à Puget sur Argens sont à la disposition des vacanciers qui peuvent les consulter pour avoir accès à de nombreuses informations concernant la restauration, les plages, les randonnées, les visites ou les manifestations proposées. Deux guides touristiques ont été distribués à l'ensemble des hébergeurs et sont disponibles dans les mairies et à l'Office de Tourisme.



Office de tourisme Intercommunal
 de Puget sur Argens
 Les Adrets de l'Estérel
 04 94 19 55 29
 contact@pugetsurargens-tourisme.com
 www.pugetsurargens-tourisme.com

**De juin
 à septembre 2018**

2 000
 visiteurs

1 103
 abonnés à la page facebook
 PUGET SUR ARGENS TOURISME

+ 300 abonnés cet été

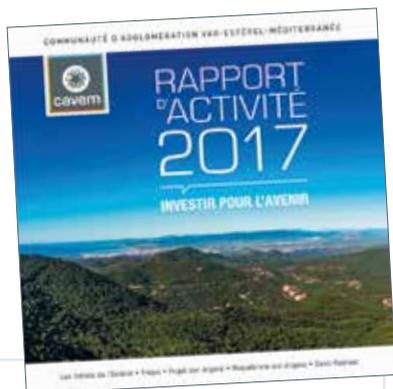
+ de 12 000 vues
 sur la borne numérique
 des Adrets de l'Estérel

+ 150 % de fréquentation
 sur le site internet

Clôture de la saison touristique de l'Office Intercommunal de Puget sur Argens - Les Adrets de l'Estérel, le 9 octobre 2018, en présence de Nello BROGLIO, Maire des Adrets de l'Estérel et Lucie RONCHIERI, Présidente de l'Office du Tourisme Intercommunal.



LE RAPPORT D'ACTIVITÉ 2017 DE LA CAVEM EST DISPONIBLE



Ce document réglementaire retrace les principales actions portées par la Communauté d'Agglomération Var Estérel Méditerranée sur l'année 2017 pour répondre aux enjeux du territoire.

Découvrez l'engagement des élus et des agents de la CAVEM au service des cinq communes du territoire : Les Adrets de l'Estérel, Fréjus, Puget sur Argens, Roquebrune-sur Argens et Saint-Raphaël. Ce document témoigne de la diversité des missions et des compétences dans les domaines d'actions de la collectivité tout en réaffirmant ses priorités.

On y retrouve de nombreux temps forts avec notamment :

- ▶ Le Schéma de Cohérence Territoriale approuvé à l'unanimité en décembre 2017.
- ▶ La collecte de la taxe de séjour pour 3 millions d'euros.
- ▶ Le lancement de la Maison de l'Estérel.
- ▶ Le 3^e Programme Local de l'Habitat 2018-2023 validé.
- ▶ La mise en service de réseau Agglobus pour une dépense totale de 8 600 000 €.
- ▶ La lutte contre les inondations avec la finalisation du Programme d'actions de prévention contre les inondations Argens et côtiers de l'Estérel et la mise en place de la Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations.
- ▶ Le contrat de territoire pour 25 millions d'euros sur 3 ans, dont 10 millions financés par l'Agence de l'Eau.
- ▶ La création de l'École de la deuxième chance en partenariat avec la Région et l'Union Patronale du Var.
- ▶ L'installation de l'Institut de Formation Public Varois des Professions de Santé.
- ▶ L'aide à la création d'entreprises avec 166 projets accompagnés.



Ce rapport est disponible dans les mairies des cinq communes, au siège de la CAVEM ainsi qu'en téléchargement sur cavem.fr dans la rubrique publications.

216
employés dont **115** administratifs
et **101** techniciens à la CAVEM

9 210 000
euros de masse salariale

133
millions d'euros de budget
de fonctionnement

33
millions d'euros
d'investissement

8,6
années de capacité
de désendettement

500
places supplémentaires
au Palais des Sports
Jean-François KRAKOWSKI

2 114
abonnés, **26** spectacles adultes
et **40** représentations pour
le jeune public pour le théâtre
Le Forum et Aggloscènes

CONTACTS

ACCUEIL

04 94 19 31 00 - contact@cavem.fr

ASSAINISSEMENT

- ▶ **Assainissement collectif** : 04 94 19 34 73 - assainissement@cavem.fr
- ▶ **Assainissement non collectif** : 04 94 19 97 62 - spanc@cavem.fr

DÉCHÈTERIES

- ▶ **Les Adrets de l'Estérel** : 06 81 53 75 65
- ▶ **Fréjus** : 04 94 53 31 29
- ▶ **Puget sur Argens** : 04 94 45 63 09
- ▶ **Roquebrune-sur-Argens** : 04 94 45 63 09
- ▶ **Saint-Raphaël** : 04 94 40 59 20

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- ▶ **Service des affaires foncières et opérations d'aménagement** : 04 94 19 31 15 - safoa@cavem.fr
- ▶ **Service aux entreprises et aux professionnels** : 04 94 82 64 45 - deveco@cavem.fr

ENVIRONNEMENT

- ▶ **Charançons** : numéro vert - 0 800 10 40 11
- ▶ **Chenilles processionnaires** : 04 94 19 68 51 - environnement@cavem.fr
- ▶ **Démoustication** : numéro vert - 0 800 10 40 11

HABITAT

- ▶ **Service Habitat** : 04 94 19 77 41 - habitat@cavem.fr
- ▶ **Agence de Rénovation Énergétique Var Est (AREVE)** : 0 808 800 083 - contact@areve83.fr

L'ACCESSIBILITÉ

04 94 19 34 71 - accessibilite@cavem.fr

LUTTE CONTRE LES INONDATIONS

04 94 19 77 48 - inondation@cavem.fr

OFFICE DU TOURISME INTERCOMMUNAL DE PUGET SUR ARGENS / LES ADRETS DE L'ESTÉREL

04 94 19 55 29 - contact@pugetsurargens-tourisme.com
www.pugetsurargens-tourisme.com

RÉSEAU AGGLOBUS

- ▶ **Agence commerciale Fréjus** : 04 94 53 78 46
- ▶ **Agence commerciale Saint-Raphaël** : 04 94 44 52 70
- ▶ **Transport À la Demande** : 0 800 000 858 - www.agglobus-cavem.com

SANTÉ

- ▶ **Hygiène** : 04 94 19 89 59 - hygiene@cavem.fr
- ▶ **Vaccination** : 04 94 19 89 55 - vaccination@cavem.fr

SMIDDEV

04 98 11 98 80 - contact@smiddev.fr - www.smiddev.fr

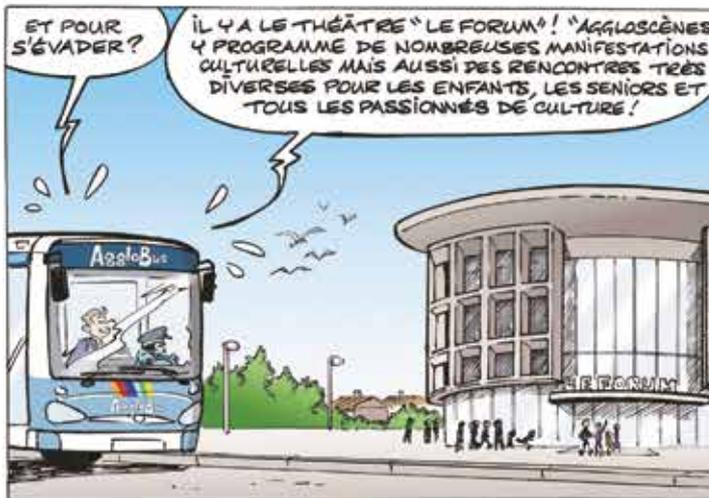
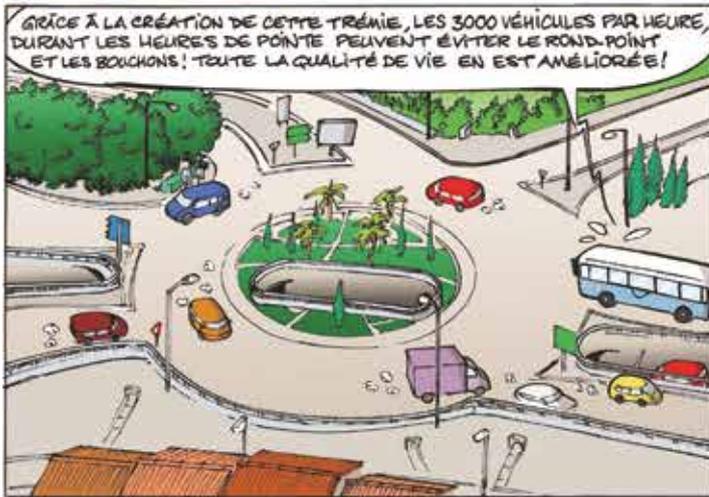
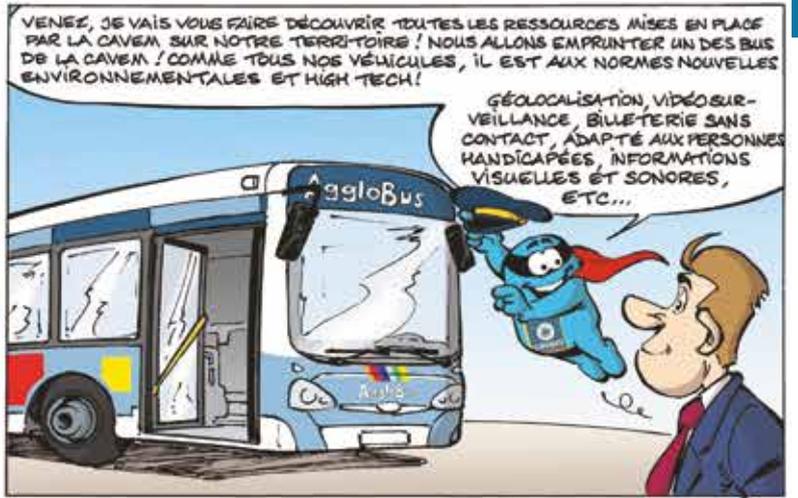
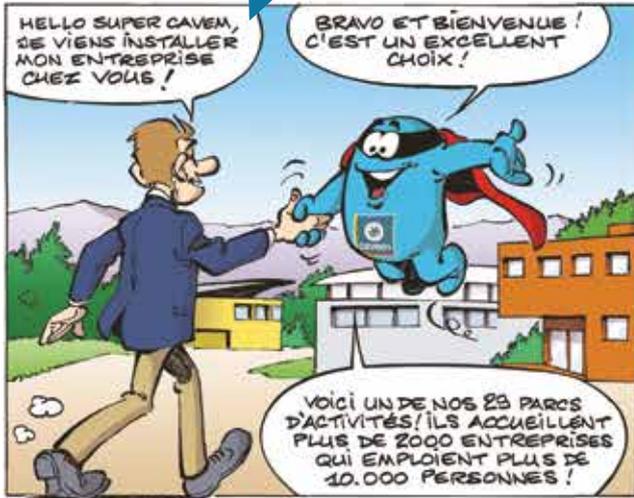
THÉÂTRE INTERCOMMUNAL LE FORUM - AGGLOSCÈNES

04 94 95 55 55 - contact@theatre-le-forum.fr
www.aggloscenes.com

MAIRIES

- ▶ **Les Adrets de l'Estérel** : 04 94 19 36 66
accueil@mairie-adrets-esterel.fr - www.lesadretsdelesterel.fr
- ▶ **Fréjus** : 04 94 17 66 00 - s.communication@ville-frejus.fr
www.ville-frejus.fr
- ▶ **Puget sur Argens** : 04 94 19 67 00
contact@mairie-puget-sur-argens.com - www.pugetsurargens.fr
- ▶ **Roquebrune-sur-Argens** : 04 94 19 59 59
mairie@mairie-roquebrune-argens.fr - www.roquebrune.com
- ▶ **Saint-Raphaël** : 04 94 82 15 00
communication@ville-saintraphael.fr - www.ville-saintraphael.fr

SUPER CAVEM FAIT DÉCOUVRIR LES INFRASTRUCTURES DU TERRITOIRE



TRIBUNE DU GROUPE DE LA MAJORITÉ

Pour la CAVEM l'année 2018 aura été une année particulière, riche de réalisations importantes, de problèmes complexes à gérer et de mise en place de stratégies à long terme. De nombreuses réalisations importantes ont vu le jour en 2018. Parmi elles, les travaux d'adduction d'eau potable reliant le réservoir dit de « Saint-Ayguilf haut » au réseau général de Fréjus par forage dirigé ou encore la réalisation des travaux du giratoire RDN7 / A8 à Puget sur Argens avec la construction d'une trémie. Entre autres réalisations majeures de l'année, les travaux de construction de deux digesteurs de boues sur la STEP du Reyran débutés en 2018 seront achevés dans quelques jours. L'année 2018 aura aussi été l'année de défis inattendus à relever. La gestion financière de la CAVEM a été confrontée, et le sera jusqu'en 2020 à une situation inédite : le contrat avec l'Etat dit « Contrat Cahors ». Il s'agit du plafonnement strict des dépenses de fonctionnement imposé aux 320 grandes collectivités, autoritairement limité à une augmentation de 1,05% par rapport à l'année précédente. Dans le cadre de la compétence des déchets, il aura fallu faire face à la fermeture en plein été du site du Balançon, prononcée par décision de justice en août dernier, trois mois avant la date prévue. Pour la Communauté d'Agglomération, il était donc impératif de trouver une solution avant la mise en service de la rehausse du site 3 de Bagnols-en-Forêt, tout en préparant de nouvelles solutions pour l'avenir. Mais 2018 a aussi été une année stratégique : celle de la mise en place de schémas directeurs, préparant l'avenir du territoire. Le PLH 2018/2023, premier Programme Local de l'Habitat portant sur les 5 communes du territoire a été unanimement adopté en juin dernier par le Conseil Communautaire. Les orientations stratégiques du Plan Climat Air Energie Territorial ont aussi été unanimement adoptées en décembre dernier. Le Schéma de Cohérence Territoriale (ScoT) adopté à l'unanimité en 2017, a vu ses modifications elles aussi adoptées en 2018 unanimement. 2018, c'est aussi l'arrivée de la compétences GEMAPI, avec

la fixation du produit d'une taxe spécifique, la création d'un budget spécialement dédié et surtout la mise en place complexe de cette nouvelle compétence. A l'égard de ces nombreuses actions qui ne peuvent être décrites dans leur intégralité en quelques lignes, la collectivité est confrontée à un paradoxe : un manque de temps et un besoin de temps. Le manque de temps c'est celui du temps court de la société, des attentes des administrés, de la demande citoyenne. Pour répondre aux besoins des habitants du territoire la communauté d'agglomération se doit d'entreprendre : on peut prendre comme exemple les travaux de lutte contre les inondations ou de mise en place de nouveaux modes de déplacements. Mais dans ces aménagements qui nécessitent des procédures complexes, intervient alors le besoin de temps. Celui du temps long des études, des réalisations, des concertations. Ainsi pour lutter contre les inondations, le PAPI Argens réunit 75 communes et le cœur du programme d'actions représente un volume financier de 96 M€. La mise en place de déplacements intermodaux, ne peut se faire sans concertation autour du Plan de Déplacement Urbain du territoire, autour du ScoT... En 2019, la CAVEM a pour ambition de mener à bien les projets en cours, celui des hameaux agricoles, celui du désenclavement de la ZAC des Garillans à Roquebrune-sur-Argens, celui de la Maison de l'Estérel aux Adrets, du centre de formation et d'innovation du Château Gallieni, entre autres. L'ambition de la CAVEM sera aussi d'estomper la faille paradoxale « temps long, temps court ». Pour cela la collectivité continuera de participer aux concertations en favorisant l'action raisonnée, continuera de mener à bien ces réalisations, dans le respect des équilibres dictés par les exigences d'un développement respectueux de l'environnement. Le groupe de la Majorité adresse à chacune et chacun d'entre vous ses meilleurs vœux pour l'année qui commence.

GROUPE DE LA MAJORITÉ

TRIBUNE DU GROUPE RASSEMBLEMENT NATIONAL

Pour une écologie positive

L'environnement est un enjeu majeur pour notre avenir. Sa défense et sa préservation prennent une dimension particulière sur notre territoire, exceptionnel de par sa diversité mais aussi particulièrement exposé.

Trop souvent hélas, le discours sur l'environnement est punitif et se traduit par davantage de taxes, de nouvelles contraintes ou des mesures irréalistes. L'actualité récente illustre à quel point il est nécessaire de modifier cette approche.

Trop souvent aussi, la tendance est à opposer environnement et développement économique ou urbain.

Dans les deux cas, ce n'est pas notre vision. Nous considérons que l'approche de la question de l'environnement peut et doit être à la fois ambitieuse et réaliste, au service des habitants et compatible avec les enjeux économiques, qui se traduisent en termes d'emplois. C'est pour ces raisons que nous avons voté en faveur du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) présenté au dernier Conseil communautaire, qui nous est apparu concilier ces différentes dimensions.

Nous partageons évidemment l'objectif de réduction de la consommation énergétique et de réduction des gaz à effet de serre. Mais aussi une méthode qui se veut incitative et réaliste, avec une volonté de sensibiliser, d'accompagner et d'encourager plutôt que d'imposer. Dans ce contexte, plusieurs points nous semblent particulièrement importants.

Il s'agit tout d'abord de mettre en place, par la CAVEM comme les communes du territoire, des actions concrètes en matière de logement, en tenant pleinement compte du bilan énergétique des constructions dans le parc social ; d'aménagement urbain, en développant, comme cela est fait à Fréjus, le réseau de pistes cyclables ; de collecte et de tri des déchets, en élargissant les possibilités de recyclage notamment. Le rôle des acteurs publics de terrain doit aussi être d'accompagner et de rendre plus faciles un ensemble d'évolutions : le covoiturage, avec la création d'aires ad hoc comme cela est prévu au Capitou ; l'attractivité des transports en commun, qui doit sans nul doute être renforcée ; la préservation des terres agricoles,

illustrée par exemple par la récente création d'une Zone Agricole Protégée (ZAP) à Fréjus ; ou encore le renforcement des circuits courts dans la restauration collective. Les acteurs publics, et nous y sommes et serons particulièrement attentifs, doivent aussi, autant que faire se peut, donner l'exemple. En développant les flottes de véhicules « propres ». En veillant progressivement à améliorer les performances énergétiques de leurs bâtiments publics comme de leur éclairage public. Mais aussi, demain, en développant les énergies renouvelables, et notamment le photovoltaïque, qui ne représente aujourd'hui que 2% de l'énergie consommée sur notre territoire. Ces différentes mesures, entre autres exemples, peuvent pleinement, contrairement à ce que prétendent certains tenants de l'immobilisme et autres « khmers verts », accompagner un développement urbain harmonieux, nécessaire à notre territoire. Elles peuvent par ailleurs avoir un impact positif sur notre économie locale.

Ainsi, agir pour les circuits courts, éviter d'inutiles déplacements, c'est aussi soutenir nos agriculteurs et nos commerces de proximité, garants de la vitalité de nos communes et de nombreux emplois.

De même, agir pour le développement des énergies renouvelables, c'est une immense opportunité pour notre territoire de créer des filières d'excellence autour de la croissance verte et surtout de la croissance bleue, en créant un pôle de recherche et d'innovation autour de l'énergie marine et de son utilisation notamment, tirant de nouveau pleinement profit de notre façade littorale.

Nous avons à faire face, dans ce domaine de l'environnement, à des défis majeurs. Mais, à condition de les aborder sous la bonne optique, ces défis peuvent être autant d'opportunités pour nos villes et notre territoire. Nous continuerons à œuvrer en ce sens.

Enfin, en ce début d'année 2019, déjà riche d'enjeux pour notre avenir avec les élections européennes dans quelques mois, nous souhaitons à tous les habitants des cinq communes de la CAVEM une belle et bonne année.

LES ÉLUS DU GROUPE RASSEMBLEMENT NATIONAL

TRIBUNE DE JEAN PIERRE MEYNET

2019 Année de transition ?

Nous vivons dans un monde qui se transforme à tous les niveaux à une vitesse incroyable, comment arriver à suivre ? Niveau énergie d'abord, alors que l'on préconisait le diesel il y a encore peu de temps nous focalisons désormais notre regard sur l'électricité. Nous réglons un problème de pollution immédiate en créant un problème de recyclage évident ! Autre inquiétude notre industrie automobile est-elle prête ? Pendant ce temps-là nos voisins germaniques travaillent sur l'hydrogène, piste qui semble la seule à avoir un véritable avenir.

Au niveau politique ensuite, Un nouveau Président au Brésil qui veut relancer l'exploitation de la forêt Amazonienne dans des proportions jamais atteinte, aux US un Président homme d'affaire qui fait trembler la planète à coup de tweet. En France, le mouvement des Gilets Jaunes ; serait-il l'incarnation même de la transformation de notre société ? Après avoir porté un nouveau Président au pouvoir parce qu'il pouvait incarner un réel changement, les résultats d'une nouvelle politique ou encore

de promesses électorales ne sont plus attendus mais dorénavant exigés ! La France au travers de son Peuple se réveille ! Si tout cela reste dans le cadre du respect de nos institutions nous pouvons nous en réjouir, dans le cas contraire tout le monde sera perdant.

Notre communauté d'agglomération n'échappera pas à cette transformation profonde de notre société, les grandes orientations politiques seront, elles aussi, scrutées, analysées et débattues par les citoyens, nous voulions installer la démocratie participative, c'est elle qui s'impose à nous !

Chères et chers administrés de la CAVEM, Meilleurs vœux pour 2019 ! Seul l'optimisme doit l'emporter dans les périodes de doute.

Jean Pierre MEYNET
Groupe ensemble vers l'avenir.

LES ÉLUS ONT VOTÉ

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

- Désignation de représentants de la CAVEM au conseil d'administration et à l'assemblée générale de l'Agence d'Urbanisme de l'Aire Toulonnaise et du Var.

COMMANDE PUBLIQUE

- Adoption de la charte varoise pour une commande publique responsable, dynamique et accessible à l'économie locale, initiée par la Préfecture du Var.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- Convention à la réalisation de travaux d'une voie de désenclavement sur le parc d'activités des Garillans à Roquebrune-sur-Argens.
- Autorisation de dérogation au repos dominical pour les salariés des commerces de détail alimentaire des communes de la CAVEM pour douze dimanches en 2019.
- Autorisation de dérogation au repos dominical pour les salariés de commerce de détail de Puget sur Argens en fonction de la spécialité des magasins (électroménagers, meubles, jeux et jouets).
- La CAVEM reprend les missions et activités de la Maison de l'Emploi de l'Est-Var à compter du 1^{er} janvier 2019.

ENVIRONNEMENT

- Mise en place d'une convention de parrainage entre la CAVEM et les acteurs économiques privés pour percevoir une participation financière à l'organisation de la manifestation PLANÈTE CAVEM.
- Pour la réalisation d'une étude sur les réseaux écologiques de la basse vallée de l'Argens, la CAVEM obtient un financement de 45% par l'Agence de l'Eau et de 55% par l'État.

PROMOTION TOURISTIQUE

- La CAVEM subventionne à hauteur de 30 000 € l'agence Estérel Côte d'Azur pour l'acquisition de webcams.

FORMATION

- Attribution d'un fonds de concours pour la rénovation des locaux de l'association PROM'HOTE, centre de formation professionnelle, pour un montant de 69 690 € sur un total de 174 225 € HT.

HABITAT

- Attribution de subventions pour un montant de 41 922 € dont 32 529 € de la CAVEM et 9 393 € de la Région en faveur de propriétaires privés pour la rénovation de 21 logements.
- Subvention d'équilibre de 135 000 € à HLM ERILIA pour l'acquisition en Vente Future d'Achèvement de 27 logements locatifs au sein de la résidence « Les jardin de Madeline » à Saint-Raphaël.
- Convention de mise à disposition de la « Maison de la Lauve » à l'association « Les Amis de Paola » en partenariat avec les Centres Communaux d'Action Sociale de Fréjus et Saint-Raphaël pour accueillir un centre d'hébergement d'urgence et d'insertion sociale pour personnes très désocialisées.

MOBILITÉ

- Acquisition d'une parcelle de 2 370 m² à Roquebrune-sur-Argens pour un montant de 379 200 € pour créer une aire de covoiturage et un échange de transport en commun.

Retrouvez l'ensemble des délibérations sur le site internet cavem.fr dans la rubrique institution.

Ce magazine est distribué dans toutes les boîtes aux lettres du territoire, et aux points de retrait suivants :

- **Les Adrets de l'Estérel** : Hôtel de ville
- **Fréjus** : Hôtel de ville ; Centre Communal d'Action Sociale ; Centre d'Animation de Villeneuve ; Centre Hospitalier Intercommunal ; Mairies annexes : La Gabelle ; Quartier de La Tour de Mare ; Saint-Aygulf ; Saint-Jean-de-Cannes ; Maison de l'emploi ; Maison de quartier de la Tour de Mare ; Office de tourisme de la Ville ; Théâtre Intercommunal Le Forum ; Salle du Sextant.
- **Puget sur Argens** : Hôtel de ville ; Centre Communal d'Action Sociale ; Office de tourisme intercommunal de Puget sur Argens / Les Adrets de l'Estérel.
- **Roquebrune-sur-Argens** : Hôtel de ville ; Centre Communal d'Action Sociale ; Mairies annexes : La Bouverie, Les Issambres ; Mairie d'honneur ; Office de tourisme de la Ville ; Office de tourisme des Issambres.
- **Saint-Raphaël** : Hôtel de ville ; Centre Communal d'Action Sociale ; Centre culturel ; Chambre de Commerce et d'Industrie du Var ; Mairie d'honneur ; Mairies annexes : Agay, Boulouris, Dramont, Valescure ; Maison des associations ; Maison des droits ; Office de tourisme de la Ville ; Office de tourisme d'Agay ; Palais des Congrès ; Parking Bonaparte ; Stade nautique.



Vous désirez recevoir le Var Estérel Méditerranée dans votre boîte aux lettres ?

Découpez et retournez ce coupon par courrier à :

Direction de la communication • Var Estérel Méditerranée MON AGGLO, MON MAG !

624 chemin Aurélien • CS 50133 • 83 707 SAINT-RAPHAËL CEDEX ou par mail : communication@cavem.fr

NOM et Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal : Ville : _____

E-mail : _____ Tél :

Souhaitez-vous recevoir la lettre d'information numérique de la CAVEM : OUI NON

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION VAR ESTÉREL MÉDITERRANÉE



LES COMPÉTENCES AU SERVICE DES HABITANTS ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE



+ de **110 000**
HABITANTS

5
COMMUNES

+ de **350 km²**
DE SUPERFICIE

+ de **18**
COMPÉTENCES

LES ADRETS DE L'ESTÉREL | FRÉJUS | PUGET SUR ARGENS | ROQUEBRUNE-SUR-ARGENS | SAINT-RAPHAËL

Retrouver toutes les compétences sur cavem.fr